GreenAlp

Rapport du délégataire Concessions TE38 2025 LOT 1

Lot 1 : Saint-Jean-d'Avelanne, Romagnieu

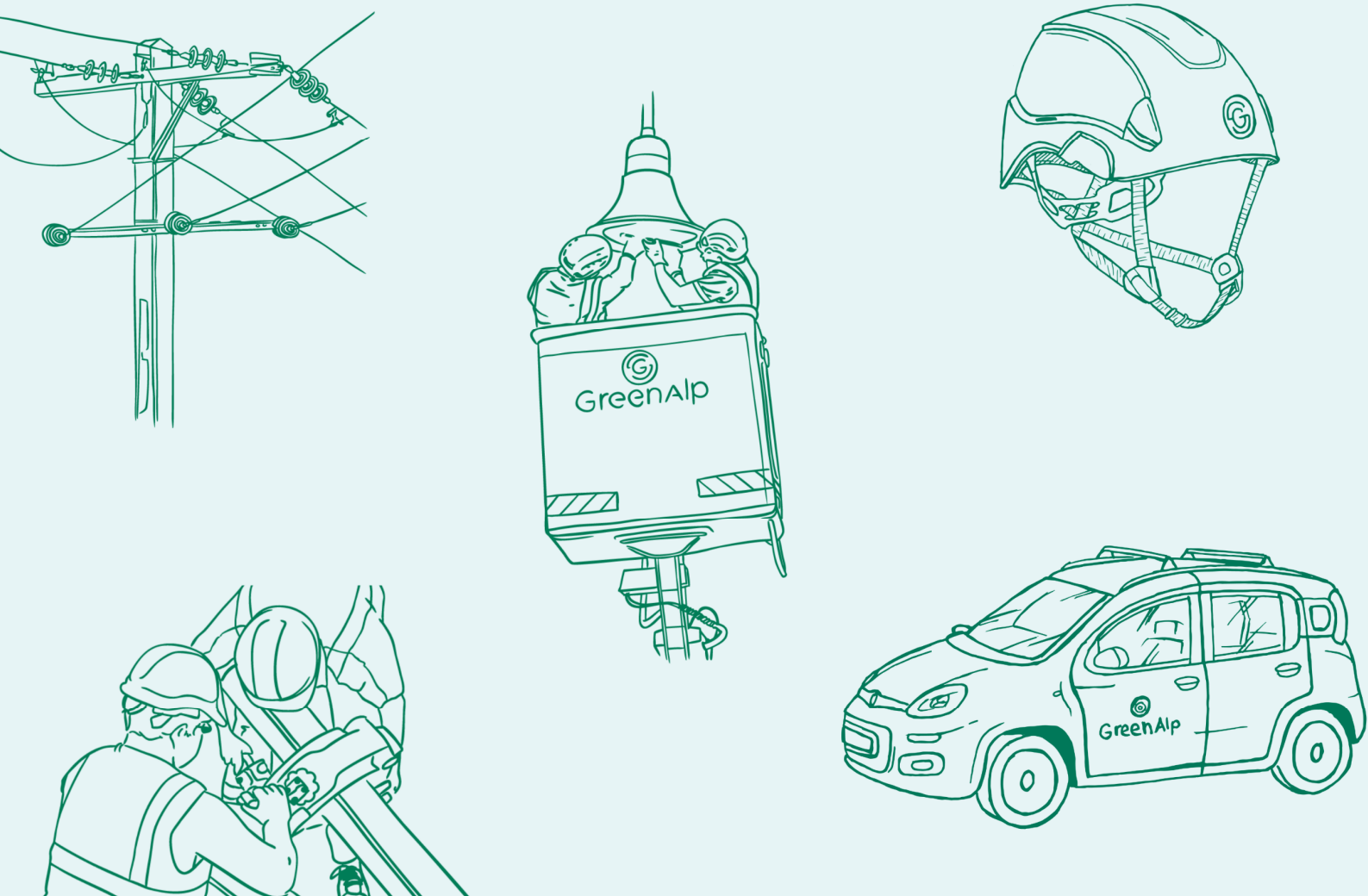

EDITO

La transition énergétique transforme en profondeur le rôle du gaz dans nos territoires. Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique et de nécessaire réduction des émissions, les réseaux gaziers connaissent aujourd'hui une mutation stratégique, fondée sur la sobriété, la sécurité d'approvisionnement et l'intégration progressive de gaz renouvelables.

GreenAlp poursuit cette évolution avec constance : adaptation des réseaux à la baisse des consommations, modernisation des ouvrages pour renforcer la sécurité, rationalisation des infrastructures, et accompagnement des collectivités dans l'optimisation des usages. Les travaux menés ont permis d'améliorer la performance des réseaux, tout en s'inscrivant pleinement dans les orientations nationales liées à la transition énergétique.

En 2025, cette dynamique se renforce. Les territoires jouent un rôle essentiel dans la transformation du système gazier, notamment grâce à l'essor progressif du biométhane et à l'amélioration des réseaux existants. GreenAlp intensifie donc ses investissements pour garantir un service fiable, optimiser les infrastructures, et préparer l'avenir du gaz dans un paysage énergétique en mutation.

La résilience des réseaux face aux aléas climatiques, la sécurisation des postes de livraison, la maintenance préventive renforcée et la modernisation du patrimoine constituent le cœur de notre action. Ces efforts visent à assurer, pour chaque commune, un réseau performant, adapté aux besoins locaux et prêt à accompagner l'intégration des nouveaux gaz renouvelables lorsque les conditions territoriales le permettront.

Pour refléter la réalité propre à chaque territoire, vous trouverez dans ce rapport une présentation détaillée des opérations menées localement.

Fidèles à notre mission de service public, nous continuerons d'accompagner les communes avec exigence, transparence et engagement, pour assurer un réseau gazier plus sûr, plus efficace et tourné vers l'avenir.

Bonne lecture !

Le Directoire
Stéphane Lascaud et David Beauveil

Table des matières

1 RAPPORT DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES RESEAUX 2024 5

1.1 Communication et information 5
1.2 Installations techniques 5
1.3 Développement commercial 6

2 QUALITÉ 8

2.1 Services rendus à la clientèle 8
2.2 Relève des compteurs 8
2.3 Accessibilité du numéro d'urgence gaz 8
2.4 Dépannage et Intervention d'urgence gaz 9

3 ETAT DES DEPENSES 10

3.1 Dépenses de premier établissement 10
3.2 Frais de développement de réseau 10

4 INVENTAIRE PHYSIQUE ET FINANCIER DES OUVRAGES CONCEDES 11

4.1 Les canalisations 11
4.2 Les vannes réseaux 11
4.3 Les branchements 11
4.4 Les compteurs (hors et en service) 12
4.5 Zones de stockage 12

5 OPERATIONS DE DECLASSEMENT EFFECTUEES SUR LE RESEAU CONCEDE.....14

6 EVOLUTIONS.....14

7 ETAT DES REGLEMENTS FINANCIERS GREENALP-TE38.....14

8 LISTE DES BIENS IMMEUBLES MIS A DISPOSITION PAR L'AUTORITE CONCEDANTE.....14

9 EVOLUTION DE L'ORGANISATION LIEE A L'ACTIVITE GAZ.....14

10 DONNÉES COMPTABLES 15

Respect des principes généraux

Le développement des réseaux et la distribution de gaz combustible sur le territoire des communes, dont la liste figure ci-dessous, ont été effectués dans le plus strict respect de la concession accordée à GreenAlp par avenant N°7 du 28/12/2018 au contrat initial.

Le présent compte rendu annuel obéit aux principes explicités en article 40 (pages 42-43) du cahier des charges de délégation de service public de la distribution de gaz combustible.

Les données présentées, ci-après, correspondent à des longueurs ou à des dépenses effectivement constatées sur l'année 2025.

Cette concession concerne les communes de :

- Saint-Jean-d'Avelanne
- Romagnieu.

1 RAPPORT DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES RESEAUX 2024

1.1 Communication et information

Pour assurer le développement des réseaux et la promotion du gaz, GreenAlp mène des actions de promotion auprès des collectivités, des industriels et des particuliers.

En 2025, GreenAlp a continué à rencontrer les élus des communes et communautés d'agglomération lors du Congrès des Maires de l'Isère. L'ensemble des communes des territoires concédés a reçu une invitation afin d'échanger autour des énergies et du développement des réseaux de gaz. Ainsi, les élus des communes de Sermérieu, Izeaux, Vourey, Chatte, St Sauveur ont rencontré leur interlocuteur dédié.

Desserte des communes :
Aucun îlot n'a pu être réalisé sur la commune de Romagnieu, faute d'un nombre suffisant d'habitants intéressés.
Dans la suite de ce rapport tous les chiffres concernent donc uniquement la commune de Saint Jean D'Avelanne.

1.2 Installations techniques

- Canalisations en mètres linéaires (ml)

Aucun réseau n'a été développé en 2025.

Commune	Nb de ml en gaz à fin 2024	Nb de ml posé en 2025	Total 2025
Saint-Jean-d'Avelanne	1 384	0	**1 384**
Total	**1 384**	**0**	**1 384**

- Branchements

Le nombre de branchements par commune est le suivant :

Commune	Nom de l'îlot	Nombre de branchements au 31/12/2024	Nombre de branchements au 31/12/2025	Evolution
Saint-Jean-d'Avelanne	Vieux Saint-Jean	6	6	0%
Saint-Jean-d'Avelanne	Les Eteppes	14	14	0%
Total		20	20	0%

1.3 Développement commercial

Les données ci-dessous, concernent les réseaux mis en gaz avant le 31/12/2025
L'ensemble des clients est alimenté en gaz propane.

	2024	2025
Nombre de contrats possibles	21	21
Contrats de fourniture	10	10
Contrats mis en service	0	0

La déclinaison par tarif est la suivante :

Tarifs	Nombre de contrats en service au 31/12	Nombre de contrats en service au 31/12	Consommations en kWh	Consommations en kWh	Evolution
Année	2024	2025	2024	2025	
Pp0	1	1	320	396	+23%
Pp1	9	9	79 137	66 265	-16%
Pp2i					
Pp2S					
Total	10	10	79 457	66 661	-16%

L'année 2025 avec 1 492 DJU est comparable à l'année 2024.

Le degré jour (DJ) est l'écart positif entre la température de référence 16°C et la température moyenne d'une journée. Par exemple, une journée avec une température moyenne de 10°C le DJ est donc de 16°C -10°C = 6.

Les degrés jours unifiés (DJU) sont la somme des DJ journaliers sur une année.

2 QUALITÉ

2.1 Services rendus à la clientèle

Calcul des besoins énergétiques de chaque consommateur : afin que les personnes intéressées par le gaz en réseau disposent de tous les éléments de choix leur permettant d'opter pour la solution énergétique correspondant le mieux à leurs besoins, un conseil personnalisé et gratuit est proposé par GreenAlp.

Promotion des économies d'énergie et des matériels performants : à l'occasion des rendez-vous effectués, GreenAlp informe les personnes rencontrées de l'intérêt de réaliser des économies d'énergie, explique les gestes ou les matériels à mettre en œuvre pour les atteindre. En outre GreenAlp accompagne ceux qui le souhaitent dans la mise en œuvre des matériels performants par le biais de primes ou de prêts à taux maitrisés.

Mise en place d'un réseau d'installateurs : afin que les installations de chaudières se déroulent dans les meilleures conditions, GreenAlp anime un réseau de partenaires installateurs.

2.2 Relève des compteurs

La relève des compteurs a lieu deux fois par an pour les clients particuliers et professionnels et une fois par mois pour les clients grands comptes.
Le taux de relève pour 2025 est de 100%

2.3 Accessibilité du numéro d'urgence gaz

Conformément à l'arrêté du 24 juin 2009 approuvant les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution, GreenAlp suit et publie depuis le deuxième semestre 2009 le taux d'accessibilité au numéro d'urgence gaz unique pour l'ensemble de ses concessions.

Le taux moyen a été de 97,5% sur l'année 2025.

On en trouvera la décomposition ci-dessous :

Période	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Taux	99 %	98 %	96 %	98 %

2.4 Dépannage et Intervention d'urgence gaz

L'organisation de l'exploitation a été établie conformément aux dispositions réglementaires. Les interventions de mise en sécurité gaz sont traitées par les agents de GreenAlp.

Le SDIS 38 et GreenAlp sont liés par une convention décrivant les rôles et responsabilité de chacune des entités au moment de l'alerte et lors de la phase d'intervention :

- Lors d'interventions communes en cas d'incident ou d'accident ayant pour origine le gaz distribué ou susceptible de concerner les ouvrages de distribution de gaz exploités par GreenAlp.
- Lors de demande de concours des salariés de GreenAlp par les sapeurs-pompiers.

Cette convention, suivie annuellement, précise aussi les modalités de formation et/ou d'information de chacune des parties et les possibilités de partage de retour d'expérience.
On trouve notamment dans cette convention les éléments permettant de déclencher et de gérer une Procédure Gaz Renforcée.

Sur cette concession, nous n'avons traité aucun incident.

Conformément à l'arrêté du 13 Juillet 2000 modifié, GreenAlp respecte sur le périmètre de ses concessions en Isère l'obligation réglementaire minimum de 96% d'interventions en moins d'une heure et réalise 98,8% cette année.

Le délai d'intervention est le délai s'écoulant entre l'heure de réception de l'appel (pour une intervention de sécurité gaz) et l'arrivée sur place de l'agent d'intervention d'urgence.

En 2025, sur l'ensemble de ses concessions iséroises seules 6 interventions dépassent ce délai sur un total d'interventions de 519.

3 ETAT DES DEPENSES

3.1 Dépenses de premier établissement

Aucune dépense investissement n'a été réalisée en 2025 sur le périmètre de cette concession.

3.2 Frais de développement de réseau

Les frais de développement de réseau correspondent aux frais de recherche de points de livraison, de communication, de pilotage de projets, etc. Ces frais sont mutualisés pour l'ensemble des concessions et ventilés au prorata des communes concernées. En 2025, le coût total des frais de développement s'élève à 26 755 €.

Pour les communes de la présente concession, le coût est de 419 € pour l'année 2025.

4 INVENTAIRE PHYSIQUE ET FINANCIER DES OUVRAGES CONCEDES

4.1 Les canalisations

Les canalisations de réseau de distribution posées à ce jour sont principalement en polyéthylène (PE) et correspondent à des canalisations Moyenne Pression MPB. La pression de service du propane est de 1,5 bar. Les canalisations sont amorties sur une durée de 40 ans. La valeur des réseaux réalisés est la suivante (en €HT) :

Canalisations	Saint-Jean-d'Avelanne
Valeur	124 060,98
Amortissement	48 102,89
VNC	75 958,09
En cours au 31/12/2025	0,00

4.2 Les vannes réseaux

Les vannes réseaux sont amorties sur 40 ans (Valeurs en €HT)

Vannes réseaux	Saint-Jean-d'Avelanne
Valeur	2 400,00
Amortissement	917,75
VNC	1 482,25
En cours au 31/12/2025	0,00

4.3 Les branchements

Ils correspondent à la partie terminale du réseau située entre la canalisation principale et le comptage. Le branchement est amorti sur une durée de 40 ans (valeurs en €HT) :

Branchements	Saint-Jean-d'Avelanne
Valeur	48 316,75
Amortissement	17 549,3
VNC	30 767,45
En cours au 31/12/2025	0,00

4.4 Les compteurs (hors et en service)

Les compteurs « domestiques » :

1 compteur a été déposé en 2025

Commune	Total	De plus de 20 ans
Saint-Jean-d'Avelanne	12	0

Les compteurs « Industriels » :

Commune	Total
Saint-Jean-d'Avelanne	0

Les compteurs sont amortis sur une durée de 20 ans (valeurs en €HT) :

Compteurs	Saint-Jean-d'Avelanne
Valeur	358,23
Amortissement	264,93
VNC	93,30
En cours au 31/12/2025	0,00

4.5 Zones de stockage

Caractéristiques des zones de stockage :

Commune	Nom de l'îlot	Section/Parcelle	Capacité	Déclaration / Autorisation
Saint-Jean-d'Avelanne	Tercinet	B 707	2 x 1,75 t	SANS
Saint-Jean-d'Avelanne	Tilleuls	VC	1 x 3,2 t	SANS

Les zones de stockage sont amorties sur 10 ans (valeurs en € HT) :

Zone de stockage	Saint-Jean d'Avelanne
Valeur	624,85
Amortissement	624,85
VNC	0,00
En cours au 31/12/2025	0,00

5 OPERATIONS DE DECLASSEMENT EFFECTUEES SUR LE RESEAU CONCEDE

Aucune opération de déclassement n'a été effectuée en 2025.

6 EVOLUTIONS

Les réseaux sont développés en cohérence avec le planning de desserte prévu dans le contrat de concession et avec les contraintes technico-économiques rencontrées lors de l'établissement. GreenAlp étudie toute opportunité d'évolution des réseaux (extension ou bascule propane – gaz naturel). Rien de significatif n'a été noté en 2025.

7 ETAT DES REGLEMENTS FINANCIERS GREENALP-TE38

Le règlement de GreenAlp au TE38 versé en 2025 au titre de l'exercice 2024 s'est monté pour la présente concession à 1 592,89€.

8 LISTE DES BIENS IMMEUBLES MIS A DISPOSITION PAR L'AUTORITE CONCEDANTE

Sans objet.

9 EVOLUTION DE L'ORGANISATION LIEE A L'ACTIVITE GAZ

Sans objet.

10 DONNÉES COMPTABLES

Le compte d'exploitation à la maille de la présente concession est le suivant. Ces comptes n'incluent pas les charges indirectes relatives à la gestion de la concession.

Valeur en € HT	2024	2025	Evolution
Recettes Exploitation			
Recettes propane / usagers Pp0	86,72	97,78	+13%
Recettes propane / usagers Pp1	8 705,20	9 169,83	+5%
Recettes propane / usagers Pp2i			
Recettes propane / usagers Pp2S			
Recettes induites par l'énergie en compteur)	*934,62*	*-1 735,77*	
Total recettes énergie	**9 726,54**	**7 531,84**	**-22,5%**
Recettes sur ventes de prestations	0,00	0,00	
Participations Tiers	0,00	0,00	
Productions Immobilisées	0,00	0,00	
Transferts de charges	0,00	0,00	
Recettes connexes	0,00	0,00	
Recettes exceptionnelles	**0,00**	**0,00**	
Total Produits	**9 726,54**	**7 531,84**	
Charges d'exploitations			
Achat de Gaz Propane	5 314,22	2 252,45	
Variations de stocks	81,72	645,03	
Acheminement du GRD amont			
Coûts des travaux des tiers	0,00	0,00	
Coût d'exploitation	9 502,87	11 087,52	
Frais de développement du réseau	460,53	418,70	
Dotations aux amortissements des biens concédés	4 341,17	4 341,23	
Dotations aux amortissements des biens propres	0,00	0,00	
Impôts et taxes	51,29	45,51	
Frais financier	1 008,24	805,58	
Total charges d'exploitation et financières	20 840,03	19 596,02	
Charges exceptionnelles	0	0	
Total charges	20 840,03	19 596,02	
Résultat avant IS	-11 113,49	-12 064,38	
IS	-2 778,37	-3 016,04	
Résultat net d'IS	-8 335,12	-9 0487,13	

GreenAlp

Rapport du délégataire Concessions TE38 2025 LOT 2

Lot 2 : Faverges de la Tour, La Bâtie Montgascon, Fitilieu (Les Abrets en Dauphiné), Saint André le Gaz, Saint Didier de la Tour, Sainte Blandine, Sérézin de la Tour, Saint Victor de Cessieu

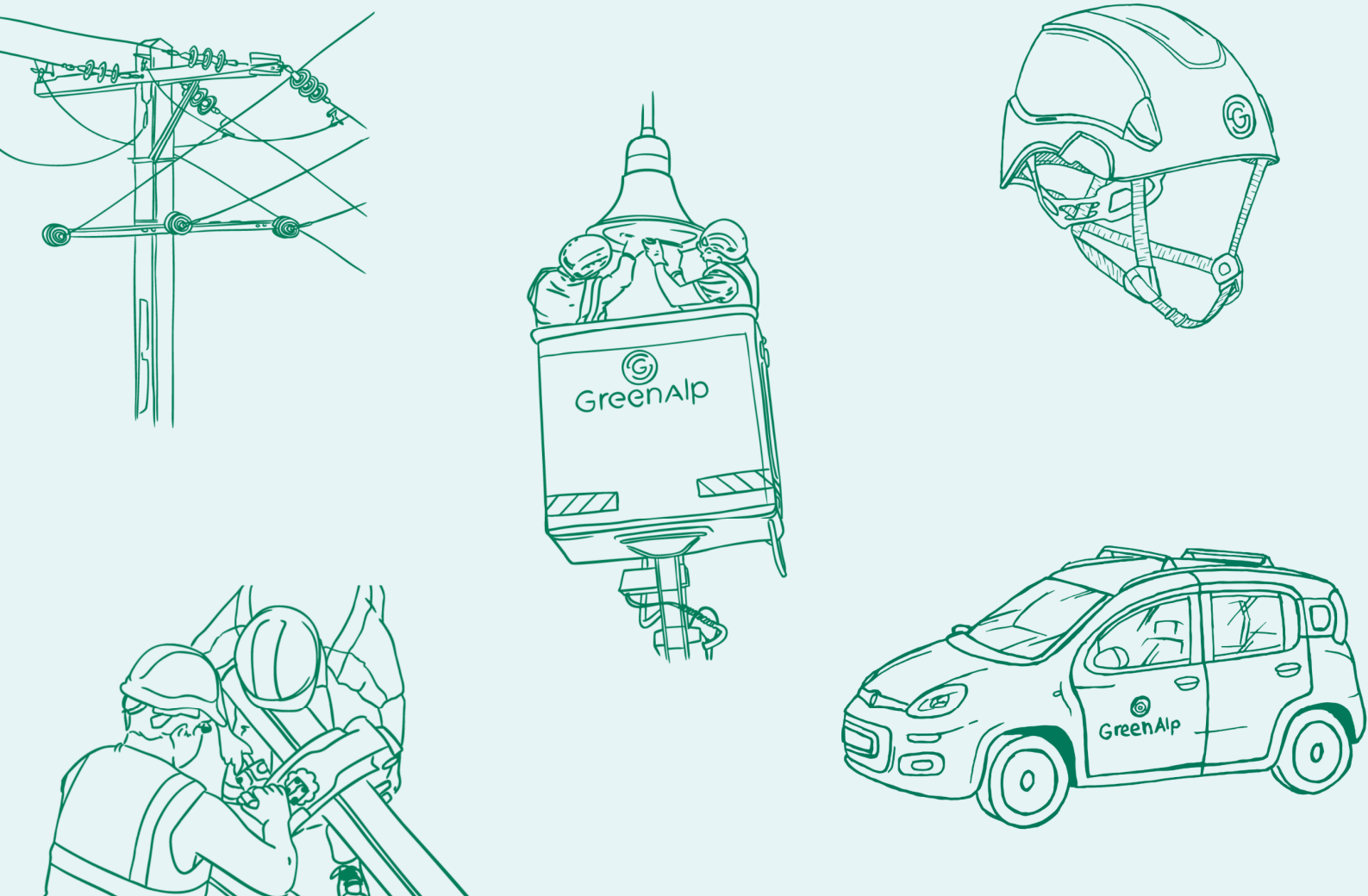

EDITO

La transition énergétique transforme en profondeur le rôle du gaz dans nos territoires. Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique et de nécessaire réduction des émissions, les réseaux gaziers connaissent aujourd'hui une mutation stratégique, fondée sur la sobriété, la sécurité d'approvisionnement et l'intégration progressive de gaz renouvelables.

GreenAlp poursuit cette évolution avec constance : adaptation des réseaux à la baisse des consommations, modernisation des ouvrages pour renforcer la sécurité, rationalisation des infrastructures, et accompagnement des collectivités dans l'optimisation des usages. Les travaux menés ont permis d'améliorer la performance des réseaux, tout en s'inscrivant pleinement dans les orientations nationales liées à la transition énergétique.

En 2025, cette dynamique se renforce. Les territoires jouent un rôle essentiel dans la transformation du système gazier, notamment grâce à l'essor progressif du biométhane et à l'amélioration des réseaux existants. GreenAlp intensifie donc ses investissements pour garantir un service fiable, optimiser les infrastructures, et préparer l'avenir du gaz dans un paysage énergétique en mutation.

La résilience des réseaux face aux aléas climatiques, la sécurisation des postes de livraison, la maintenance préventive renforcée et la modernisation du patrimoine constituent le cœur de notre action. Ces efforts visent à assurer, pour chaque commune, un réseau performant, adapté aux besoins locaux et prêt à accompagner l'intégration des nouveaux gaz renouvelables lorsque les conditions territoriales le permettront.

Pour refléter la réalité propre à chaque territoire, vous trouverez dans ce rapport une présentation détaillée des opérations menées localement.

Fidèles à notre mission de service public, nous continuerons d'accompagner les communes avec exigence, transparence et engagement, pour assurer un réseau gazier plus sûr, plus efficace et tourné vers l'avenir.

Bonne lecture !

Le Directoire
Stéphane Lascaud et David Beauveil

Table des matières

1 RAPPORT DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES RESEAUX 2025 5

1.1 Communication et information 5
1.2 Installations techniques 5
1.3 Développement commercial 7

2 QUALITÉ 9

2.1 Services rendus à la clientèle 9
2.2 Relève des compteurs 9
2.3 Accessibilité du numéro d'urgence gaz 9
2.4 Intervention de dépannage et d'urgence gaz 10

3 ETAT DES DEPENSES 11

3.1 Dépenses de premier établissement 11
3.2 Frais de développement de réseau 11

4 INVENTAIRE PHYSIQUE ET FINANCIER DES OUVRAGES CONCEDES 12

4.1 Les canalisations 12
4.2 Les vannes réseaux 13
4.3 Les branchements 13
4.4 Conduites montantes et dérivations individuelles (valeurs en €HT) 14
4.5 Les compteurs 15
4.6 Zones de stockage 16
4.7 Génie Civil des postes GRT Gaz : 17
4.8 Postes de desserte et protection cathodique 17

5 OPERATIONS DE DECLASSEMENT EFFECTUEES SUR LE RESEAU CONCEDE.....18

6 EVOLUTIONS.....18

7 ETAT DES REGLEMENTS FINANCIERS GREENALP-TE38.....18

8 LISTE DES BIENS IMMEUBLES MIS A DISPOSITION PAR L'AUTORITE CONCEDANTE.....18

9 EVOLUTION DE L'ORGANISATION LIEE A L'ACTIVITE GAZ.....18

10 DONNEES COMPTABLES 19

Respect des principes généraux

Le développement des réseaux et la distribution de gaz combustible sur le territoire des communes, dont la liste figure ci-dessous, ont été effectués dans le plus strict respect de la concession accordée à GreenAlp par avenant N°7 du 28/12/2018 au contrat initial.

Le présent compte-rendu annuel obéit aux principes explicités en article 40 (pages 42-43) du cahier des charges de délégation de service public de la distribution de gaz combustible.

Les données présentées, ci-après, correspondent à des longueurs ou à des dépenses effectivement constatées sur l'année 2025.

Cette concession concerne les communes de :

- Faverges de la Tour
- La Bâtie Montgascon
- Fitilieu (Les Abrets en Dauphiné)
- Saint André le Gaz
- Saint Didier de la Tour
- Sainte Blandine
- Sérézin de la Tour
- Saint Victor de Cessieu.

1 RAPPORT DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES RESEAUX 2025

1.1 Communication et information

Pour assurer le développement des réseaux et la promotion du gaz, GreenAlp mène des actions de promotion auprès des collectivités, des industriels et des particuliers.

En 2025, GreenAlp a continué à rencontrer les élus des communes et communautés d'agglomération lors du Congrès des Maires de l'Isère. L'ensemble des communes des territoires concédés a reçu une invitation afin d'échanger autour des énergies et du développement des réseaux de gaz. Ainsi, les élus des communes de Sermérieu, Izeaux, Vourey, Chatte, St Sauveur ont rencontré leur interlocuteur dédié.

Desserte des communes :
Aucun îlot n'a pu être réalisé sur les communes de Saint-Didier de la Tour et Sérézin de la Tour, faute d'un nombre suffisant d'habitants intéressés.

1.2 Installations techniques

- **Canalisations en mètres linéaires (ml)**

Les réseaux réalisés à ce jour sont les suivants :

Propane :

Commune	Nom de l'îlot	Nb de ml en gaz à fin 2024	Nb de ml posé en 2025	Total 2025 en ml
Sainte-Blandine	ZA Bel Air	**514**	0	**514**
La Bâtie Montgascon	ZA d'Evrieux	**281**	0	**281**
Saint Victor de Cessieu	Route de Doissin	**616**	0	**616**
Total		**1 411**	0	**1 411**

Gaz Naturel :

Commune	Nb de ml en gaz à fin 2024	Nb de ml posé en 2025	Total 2025 en ml
La Bâtie Montgascon	7 120	0	7 120
Faverges de la Tour	2 257	0	2 257
Saint André le Gaz	8 810	0	8 810
Fitilieu	6 622	0	6 622
Total	24 809	0	24 809

- Branchements

Le nombre de branchements est le suivant :

Propane :

Commune	Nombre de branchements au 31/12/2024	Nombre de branchements au 31/12/2025
Sainte-Blandine	8	8
La Bâtie-Montgascon	9	9
Saint Victor de Cessieu	26	26
Total	43	43

Gaz Naturel :

Commune	Nombre de branchements au 31/12/2024	Nombre de branchements au 31/12/2025
La Bâtie-Montgascon	66	66
Faverges de la Tour	24	24
Saint André le Gaz	87	87
Fitilieu	83	82
Total	260	259

1.3 Développement commercial

Les données, ci-dessous, concernent les réseaux mis en gaz avant le 31/12/2025. Les branchements effectués sur les réseaux encore en travaux à cette date ne sont pas comptabilisés en 2024.

	2024	2025
Nombre de contrats possibles	376	376
Contrats de fourniture	213	226
Contrats de mise en service		

La déclinaison par tarif est la suivante pour le Propane :

Tarifs	Nombre de contrats en service au 31/12	Nombre de contrats en service au 31/12	Consommations en kWh	Consommations en kWh	Evolution
Année	2024	2025	2024	2025	
Pp0					
Pp1	29	29	160 304	137 558	-14%
Pp2i	5	5	341 234	330 756	-3%
Pp2S					
Total	**34**	**34**	**501 538**	**468 314**	**-6,5%**

La déclinaison par tarifs est la suivante pour le Gaz Naturel :

Tarifs	Nombre de contrats en service au 31/12	Nombre de contrats en service au 31/12	Consommations en kWh	Consommations en kWh	Evolution
Année	2024	2025	2024	2025	
T1	14	10	48 458	46 987	-3%
T2	161	179	3 219 630	3 322 804	+3%
T3	4	3	4 166 551	1 331 844*	-68%
T4					
Total	**179**	**192**	**7 434 639**	**4 701 635**	**-37%**

(*) : fermeture site Knauff début 2025, Saint André le Gaz

L'année 2025 avec 1 492 DJU est comparable à l'année 2024.

Le degré jour (DJ) est l'écart positif entre la température de référence 16°C et la température moyenne d'une journée. Par exemple, une journée avec une température moyenne de 10°C le DJ est donc de 16°C -10°C = 6.

Les degrés jours unifiés (DJU) sont la somme des DJ journaliers sur une année.

2 QUALITÉ

2.1 Services rendus à la clientèle

Calcul des besoins énergétiques de chaque consommateur : afin que les personnes intéressées par le gaz en réseau disposent de tous les éléments de choix leur permettant d'opter pour la solution énergétique correspondant le mieux à leurs besoins, un conseil personnalisé et gratuit est proposé par GreenAlp.

Promotion des économies d'énergie et des matériels performants : à l'occasion des rendez-vous effectués, GreenAlp informe les personnes rencontrées sur l'intérêt de réaliser des économies d'énergie, explique les gestes ou les matériels à mettre en œuvre pour les atteindre. En outre GreenAlp accompagne ceux qui le souhaitent dans la mise en œuvre des matériels performants par le biais de primes ou de prêts à taux maîtrisés.

Mise en place d'un réseau d'installateurs : afin que les installations de chaudières se déroulent dans les meilleures conditions, GreenAlp a mis en place l'animation de partenaires installateurs.

2.2 Relève des compteurs

La relève des compteurs a lieu deux fois par an pour les clients particuliers et professionnels et une fois par mois pour les clients grands comptes.

Le taux de relève pour 2025 est de 97 %.

Depuis 2018, l'ensemble des compteurs relevés mensuellement ont été équipés de matériel de télérelève de type GSM, l'ensemble des relèves mensuelles se font, par conséquent, sans déplacement.

2.3 Accessibilité du numéro d'urgence gaz

Conformément à l'arrêté du 24 juin 2009 approuvant les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution, GreenAlp suit et publie depuis le deuxième semestre 2009 le taux d'accessibilité au numéro d'urgence gaz unique pour l'ensemble de ses concessions.

Le taux moyen a été de 97,75% sur l'année 2025.

On en trouvera la décomposition ci-dessous :

Période	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Taux	99 %	98 %	96 %	98 %

2.4 Intervention de dépannage et d'urgence gaz

L'organisation de l'exploitation a été établie conformément aux dispositions réglementaires. Les interventions de mise en sécurité gaz sont traitées par les agents de GreenAlp.

Le SDIS 38 et GreenAlp sont liés par une convention décrivant les rôles et responsabilité de chacune des entités au moment de l'alerte et lors de la phase d'intervention :

- Lors d'interventions communes en cas d'incident ou d'accident ayant pour origine le gaz distribué ou susceptible de concerner les ouvrages de distribution de gaz exploités par GreenAlp.
- Lors de demande de concours des salariés de GreenAlp par les sapeurs-pompiers.

Cette convention, suivie annuellement, précise aussi les modalités de formation et/ou d'information de chacune des parties et les possibilités de partage de retour d'expérience.
On trouve notamment dans cette convention les éléments permettant de déclencher et de gérer une Procédure Gaz Renforcée.

Nous avons traité 3 appels sur le périmètre de la concession dont 3 pour lesquels GreenAlp a été concerné. Les principales causes sont des micro-fuites détectées sur des robinets de branchement lors d'un contrôle Apave.

Les 5 interventions sont réparties de la façon suivante :

Commune	Odeur de gaz	Dommage sur ouvrage gaz GreenAlp sans fuite	Dommage sur ouvrage gaz GreenAlp avec fuite	Total
Saint André le gaz	1	1		2
Fitilieu			1	1
Total	1	1	1	3

Conformément à l'arrêté du 13 Juillet 2000 modifié, GreenAlp respecte sur le périmètre de ses concessions en Isère l'obligation réglementaire minimum de 96% d'interventions en moins d'une heure et réalise 98,8% cette année.

Le délai d'intervention est le délai s'écoulant entre l'heure de réception de l'appel (pour une intervention de sécurité gaz) et l'arrivée sur place de l'agent d'intervention d'urgence.

En 2025, sur l'ensemble de ses concessions iséroises seules 6 interventions dépassent ce délai sur un total d'interventions de 519.

3 ETAT DES DEPENSES

3.1 Dépenses de premier établissement

Le récapitulatif des dépenses de premier établissement en 2025 est le suivant (en € HT) qui correspondent à de frais d'études en cours pour un projet de raccordement d'armoire collective :

	La Batie Mongascon
Canalisation MP	161,06
Vannes réseaux	
Branchement MB/BP	386,66
Comptage	
Postes de desserte et Protections cathodiques	
Zone de stockage	
Génie Civil Poste Gaz Naturel	
Conduites montantes et dérivations individuelles	
Total	547,72

3.2 Frais de développement de réseau

Les frais de développement de réseau correspondent aux frais de recherche de points de livraison, de communication, de pilotage de projets, etc.

Ces frais sont mutualisés pour l'ensemble des concessions et ventilés au prorata des communes concernées.

En 2025, le coût total des frais de développement s'élève à 26 755 €.

Pour les communes de la présente concession, le coût est de 6 322 € pour l'année 2025.

4 INVENTAIRE PHYSIQUE ET FINANCIER DES OUVRAGES CONCEDES

4.1 Les canalisations

Les canalisations de réseau de distribution posées à ce jour sont principalement en polyéthylène (PE) et correspondent à des canalisations Moyenne Pression MPB. La pression de service du propane est de 1,5 bar en propane et de 3,9 bar en gaz naturel. Les canalisations sont amorties sur une durée de 40 ans. La valeur des réseaux réalisés ou en travaux en 2025 est la suivante (en €HT) :

Propane :

Canalisations	La Batie Montgascon	Sainte Blandine	Saint Victor de Cessieu
Valeur	14 822,56	34 158,12	71 550,24
Amortissement	5 761,45	12 703,97	20 979,59
VNC	9 061,11	21 454,15	50 570,65
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

Gaz naturel :

Canalisations	La Batie Montgascon	Faverges de la Tour	Fitilieu	St André le Gaz
Valeur	918 188,83	169 460,00	688 830,73	1 500 434,91
Amortissement	283 982,41	53 033,65	181 366,30	445 453,41
VNC	634 206,42	116 426,35	507 464,43	1 054 981,50
En cours au 31/12/2025	161,06	0,00	0,00	0,00

4.2 Les vannes réseaux

Les vannes réseaux sont amorties sur 40 ans (valeurs en €HT) :

Propane :

Vannes réseaux	La Batie Montgascon	Sainte Blandine	Saint Victor de Cessieu
Valeur	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Amortissement	466,44	446,30	338,71
VNC	733,56	753,70	861,29
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

Gaz naturel :

Vannes réseaux	La Batie Montgascon	Faverges de la Tour	Fitilieu	St André le Gaz
Valeur	17 607,42	4 974,16	9 069,06	21 759,34
Amortissement	5 389,39	1 556,85	2 622,14	6 229,18
VNC	12 218,03	3 417,31	6 446,92	15 530,16
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00

4.3 Les branchements

Ils correspondent à la partie terminale du réseau située entre la canalisation principale et le comptage. Le branchement est amorti sur une durée de 40 ans (valeurs en €HT) :

Propane :

Branchements	La Batie Montgascon	Sainte Blandine	Saint Victor de Cessieu
Valeur	4 593,56	30 209,23	11 591,12
Amortissement	1 785,53	10 976,82	3 301,59
VNC	2 808,03	19 232,41	8 289,53
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

Gaz Naturel :

Branchements	La Batie Montgascon	Faverges de la Tour	Fitilieu	St André le Gaz
Valeur	106 010,05	66 396,43	215 264,62	123 315,88
Amortissement	30 234,55	19 026,44	55 252,61	30 044,09
VNC	75 775,50	47 369,99	160 012,01	93 271,79
En cours au 31/12/2025	386,66	0,00	0,00	0,00

4.4 Conduites montantes et dérivations individuelles (valeurs en €HT)

Les conduites montantes et les dérivations sont amorties sur 40 ans (valeurs en €HT) :

Gaz Naturel :

CICM/ Dérivation	La Batie Montgascon	Faverges de la Tour	Fitilieu	St André le Gaz
Valeur	22 405,17	0,00	0,00	4 781,00
Amortissement	4 423,01			387,73
VNC	17 982,16			4 393,27
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00

Les conduites montantes et les dérivations sont amorties sur 40 ans.

4.5 Les compteurs

Les compteurs « domestiques » :

Commune	Total
La Bâtie Montgascon	49
Faverges de la Tour	22
Saint André le Gaz	50
Fitilieu	39
Sainte-Blandine	0
Saint Victor de Cessieu	32

Les compteurs « Industriels » :

Commune	Total
La Bâtie Montgascon	8
Faverges de la Tour	5
Saint André le Gaz	19
Fitilieu	15
Sainte-Blandine	3
Saint Victor de Cessieu	2

Les compteurs sont amortis sur une durée de 20 ans (valeurs en €HT).

Propane :

Compteurs	La Batie Montgascon	Sainte Blandine	Saint Victor de Cessieu
Valeur	31,28	1 309,00	4 274,95
Amortissement	24,26	607,39	1 976,33
VNC	7,02	701,61	2 298,62
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

Gaz Naturel :

Compteurs	La Batie Montgascon	Faverges de la Tour	Fitilieu	St André le Gaz
Valeur	4 647,24	2 875,35	5 458,92	6 307,29
Amortissement	2 272,73	1 442,29	2 005,32	3 186,71
VNC	2 374,51	1 433,06	3 453,60	3 120,58
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00

4.6 Zones de stockage

La zone de stockage est amortie sur 10 ans (valeurs en €HT).

Caractéristiques des zones de stockage :

Commune	Nom de l'îlot	Section/Parcelle	Capacité	Déclaration / Autorisation
La Bâtie-Montgascon	ZA d'Evrieu	A 495	3 x 1,75 t	Sans
Sainte-Blandine	ZA Bel Air	254 AB	3 x 1.75 t	Sans
Saint Victor de Cessieu	Route de Doissin		2 x 3,2 t	Déclaration

Zone de stockage	Bâtie Mongascon	Saint Blandine	Saint Victor de Cessieu
Valeur	125,21	4 873,95	0,00
Amortissement	125,21	4 873,95	0,00
VNC	0,00	0,00	0,00
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

4.7 Génie Civil des postes GRT Gaz :

Le génie civil est amorti sur 40 ans (valeurs en €HT) :

Génie Civil Poste Gaz Naturel	Faverges La Tour
Valeur	108 238,01
Amortissement	35 132,87
VNC	73 105,14
En cours au 31/12/2025	0,00

4.8 Postes de desserte et protection cathodique

La protection cathodique est amortie sur 30 ans (valeurs en €HT).

Postes de desserte et Protections cathodiques	La Batie Montgascon	Faverges de la Tour	Fitilieu	St André le Gaz
Valeur	9 786,91	16 126,12	117,31	52 829,24
Amortissement	3 211,48	6 705,21	38,66	22 362,96
VNC	6 575,43	9 420,91	78,65	30 466,28
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00

5 OPERATIONS DE DECLASSEMENT EFFECTUEES SUR LE RESEAU CONCEDE

Aucune opération de déclassement n'a été effectuée en 2025.

6 EVOLUTIONS

Les réseaux sont développés en cohérence avec le planning de desserte prévu dans le contrat de concession et avec les contraintes technico-économiques rencontrées lors de l'établissement. GreenAlp étudie toute opportunité d'évolution des réseaux (extension ou bascule propane – gaz naturel). Rien de significatif n'a été noté en 2025.

7 ETAT DES REGLEMENTS FINANCIERS GREENALP-TE38

Le règlement de GreenAlp au TE38 versé en 2025 au titre de l'exercice 2024 s'est monté pour la présente concession à 7 729,83 €.

8 LISTE DES BIENS IMMEUBLES MIS A DISPOSITION PAR L'AUTORITE CONCEDANTE

Sans objet.

9 EVOLUTION DE L'ORGANISATION LIEE A L'ACTIVITE GAZ

Sans objet.

10 DONNEES COMPTABLES

Le compte d'exploitation à la maille de la présente concession est le suivant. Ces comptes n'incluent pas les charges indirectes relatives à la gestion de la concession.

Valeurs en €HT	2024	2025	Evolution
Recettes Exploitation			
Recettes ATRD / usagers T1	5 700,37	5 871,71	+3%
Recettes ATRD / usagers T2	148 173,39	156 007,08	+5%
Recettes ATRD / usagers T3	84 160,16	34 341,66	-60%
Recettes ATRD / usagers T4 et TP			
Recettes ATRD / autres acheminement			
Recettes induites par l'énergie en compteur	-4 506,11	-2 629,30	
Recettes réseaux ATRD	233 527,81	193 591,15	-17%
Recettes propane / usagers Pp0			
Recettes propane / usagers Pp1	19 782,51	22 383,00	+13%
Recettes propane / usagers Pp2i	30 148,37	39 648,36	+31%
Recettes propane / usagers Pp2S			
Recettes induites par l'énergie en compteur	56,57	-7 311,54	
Recettes propane	49 987,45	54 719,83	+9%
Total recettes énergie	283 515,26	248 310,98	-12%
Recettes sur ventes de prestations	11 378,97	8 478,90	
Participations Tiers	28 202,28	0,00	
Productions Immobilisées	8 860,43	0,00	
Transferts de charges	0,00	0,00	
Recettes connexes	48 441,68	8 478,90	
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	
Total Produits	331 956,94	256 789,88	
Charges d'exploitations			
Achat de Gaz Propane	24 625,22	37 201,06	
Variations de stocks	1 348,23	289,39	
Acheminement du GRD amont	0,00	0,00	
Coûts des travaux des tiers	37 062,71	0,00	
Coût d'exploitation	97 804,28	73 726,65	
Frais de développement du réseau	6 447,37	6 322,41	
Dotations aux amortissements des biens concédés	103 061,11	103 075,71	
Dotations aux amortissements des biens propres	0,00	0,00	
Impôts et taxes	2 776,36	2 576,53	
Frais financier	20 617,14	15 262,10	
Total charges d'exploitation et financières	293 742,42	238 453,85	
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	
Total charges	293 742,42	238 453,85	

Résultat avant IS	38 214,51	18 336,03
IS	9 553,63	4 584,01
Résultat net d'IS	28 660,89	13 752,02

Droits du concédant (en €HT) :

	La Bâtie Mongascon	Faverges de la Tour	Fitilieu	Saint André Le Gaz
Contre-valeur des biens remis gratuitement	13 000,00	7 500,00	2 000,00	4 781,00
Amortissement	2 515,41	1 875,00	372,59	387,73
VNC	10 484,59	5 625,00	1 627,41	4 393,27

GreenAlp

Rapport du délégataire Concessions TE38 2025 LOT 7

Lot 7 : Beaucroissant, Charavines, Charnècles, Izeaux, Réaumont, Saint Blaise du Buis, Saint-Cassien, Vourey

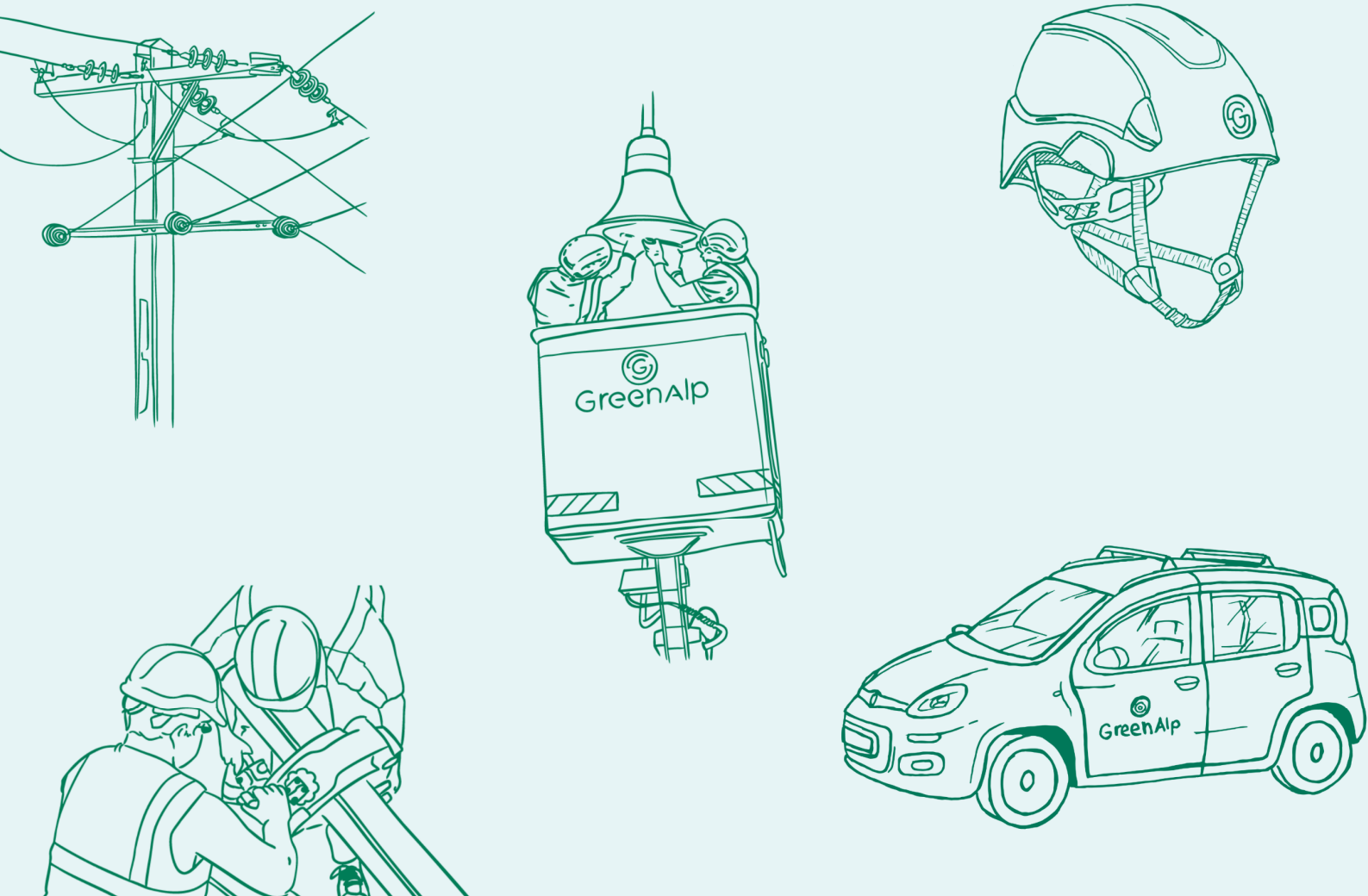

EDITO

La transition énergétique transforme en profondeur le rôle du gaz dans nos territoires. Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique et de nécessaire réduction des émissions, les réseaux gaziers connaissent aujourd'hui une mutation stratégique, fondée sur la sobriété, la sécurité d'approvisionnement et l'intégration progressive de gaz renouvelables.

GreenAlp poursuit cette évolution avec constance : adaptation des réseaux à la baisse des consommations, modernisation des ouvrages pour renforcer la sécurité, rationalisation des infrastructures, et accompagnement des collectivités dans l'optimisation des usages. Les travaux menés ont permis d'améliorer la performance des réseaux, tout en s'inscrivant pleinement dans les orientations nationales liées à la transition énergétique.

En 2025, cette dynamique se renforce. Les territoires jouent un rôle essentiel dans la transformation du système gazier, notamment grâce à l'essor progressif du biométhane et à l'amélioration des réseaux existants. GreenAlp intensifie donc ses investissements pour garantir un service fiable, optimiser les infrastructures, et préparer l'avenir du gaz dans un paysage énergétique en mutation.

La résilience des réseaux face aux aléas climatiques, la sécurisation des postes de livraison, la maintenance préventive renforcée et la modernisation du patrimoine constituent le cœur de notre action. Ces efforts visent à assurer, pour chaque commune, un réseau performant, adapté aux besoins locaux et prêt à accompagner l'intégration des nouveaux gaz renouvelables lorsque les conditions territoriales le permettront.

Pour refléter la réalité propre à chaque territoire, vous trouverez dans ce rapport une présentation détaillée des opérations menées localement.

Fidèles à notre mission de service public, nous continuerons d'accompagner les communes avec exigence, transparence et engagement, pour assurer un réseau gazier plus sûr, plus efficace et tourné vers l'avenir.

Bonne lecture !

Le Directoire
Stéphane Lascaud et David Beauveil

Table des matières

1 RAPPORT DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES RESEAUX 2025 5

1.1 Communication et information 5
1.2 Installations techniques 5
1.3 Développement commercial 7

2 QUALITÉ 9

2.1 Services rendus à la clientèle 9
2.2 Relève des compteurs 9
2.3 Accessibilité du numéro d'urgence gaz 9
2.4 Intervention de dépannage et d'urgence gaz 10

3 ETAT DES DEPENSES 11

3.1 Dépenses de premier établissement 11
3.2 Frais de développement de réseau 11

4 INVENTAIRE PHYSIQUE ET FINANCIER DES OUVRAGES CONCEDES 12

4.1 Les canalisations 12
4.2 Les vannes réseaux 12
4.3 Les branchements 13
4.4 Conduites montantes et dérivations individuelles (valeurs en €HT) 14
4.5 Les compteurs 14
4.6 Zones de stockage 15
4.7 Génie Civil des postes GRT Gaz : 16
4.8 Postes de desserte et protection cathodique 17

5 OPERATIONS DE DECLASSEMENT EFFECTUEES SUR LE RESEAU CONCEDE.....18

6 EVOLUTIONS.....18

7 ETAT DES REGLEMENTS FINANCIERS GREENALP - TE38.....18

8 LISTE DES BIENS IMMEUBLES MIS A DISPOSITION PAR L'AUTORITE CONCEDANTE.....18

9 EVOLUTION DE L'ORGANISATION LIEE A L'ACTIVITE GAZ.....18

10 DONNEES COMPTABLES 19

Respect des principes généraux

Le développement des réseaux et la distribution de gaz combustible sur le territoire des communes, dont la liste figure ci-dessous, ont été effectués dans le plus strict respect de la concession accordée à GreenAlp par avenant N°7 du 28/12/2018 au contrat initial.

Le présent compte-rendu annuel obéit aux principes explicités en article 40 (pages 42-43) du cahier des charges de délégation de service public de la distribution de gaz combustible.

Les données présentées, ci-après, correspondent à des longueurs ou à des dépenses effectivement constatées sur l'année 2025.

Cette concession concerne les communes de :

- Beaucroissant
- Charavines
- Charnècles
- Izeaux
- Réaumont
- Saint Blaise du Buis
- Saint-Cassien
- Vourey.

1 RAPPORT DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES RESEAUX 2025

1.1 Communication et information

Pour assurer le développement des réseaux et la promotion du gaz, GreenAlp mène des actions de promotion auprès des collectivités, des industriels et des particuliers.

En 2025, GreenAlp a continué à rencontrer les élus des communes et communautés d'agglomération lors du Congrès des Maires de l'Isère. L'ensemble des communes des territoires concédés a reçu une invitation afin d'échanger autour des énergies et du développement des réseaux de gaz. Ainsi, les élus des communes de Sermérieu, Izeaux, Vourey, Chatte, St Sauveur ont rencontré leur interlocuteur dédié.

Desserte des communes :
Aucun îlot n'a pu être réalisé sur les communes de Saint-Cassien et Charnècles, faute d'un nombre suffisant d'habitants intéressés.

1.2 Installations techniques

- **Canalisations en mètres linéaires (ml)**

Les réseaux réalisés à ce jour sont les suivants :

Propane :

Commune	Total 2024	Nb de ml posé en 2025	Total 2025
Vourey	1 532	0	1 532
Izeaux	156	0	156
Réaumont	820	0	820
Beaucroissant	178	0	178
Saint Blaise du Buis	2 075	0	2 075
Charavines	1 858	0	1 858
Total	**6 619**	**0**	**6 619**

Gaz Naturel :

Commune	Total 2024	Nb de ml posé en 2025	Total 2025
Izeaux	8 901	0	8 901
Beaucroissant	3 717	0	3 717
Charavines	2 110	0	2 110
Total	**14 728**	**0**	**14 728**

- **Branchements**

Le nombre de branchements par commune est le suivant :

Réseau Propane :

Commune	Nombre de branchements 2024	Nombre de branchements 2025
Charavines	43	44
Saint Blaise du Buis	34	32
Réaumont	16	16
Beaucroissant	4	4
Vourey	41	41
Izeaux	5	5
Total	**143**	**142**

Réseau Gaz Naturel :

Commune	Nombre de branchements 2024	Nombre de branchements 2025
Beaucroissant	56	56
Charavines	1	1
Izeaux	182	181
Total	**239**	**238**

1.3 Développement commercial

Les données, ci-dessous, concernent les réseaux mis en gaz avant le 31/12/2024. Les branchements effectués sur les réseaux encore en travaux à cette date ne sont pas comptabilisés en 2024.

	2024	2025
Nombre de contrats possibles	474	474
Contrats de fourniture	220	220
Contrats de mise en service		

La déclinaison par tarif est la suivante pour le Propane :

Tarifs	Nombre de contrats en service au 31/12	Nombre de contrats en service au 31/12	Consommations en kWh	Consommations en kWh	Evolution
Année	2024	2025	2024	2025	
Pp0	3	3	5 124	5 187	+1%
Pp1	64	61	568 814	529 021	-7%
Pp2i	12	12	448 606	504 010	+12%
Pp2S					
Total	79	76	1 022 544	1 038 220	+1,5%

La déclinaison par tarif est la suivante pour le Gaz Naturel :

Tarifs	Nombre de contrats en service au 31/12	Nombre de contrats en service au 31/12	Consommations en kWh	Consommations en kWh	Evolution
Année	2024	2025	2024	2025	
T1	14	11	99 960	40 134	
T2	125	130	1 583 305	1 593 623	+0,5%
T3	1	2	3 761 994	3 737 411	-0,7%
T4	1	1	47 882 517	49 466 775	+3%
Total	141	144	53 327 776	54 837 944	+2,8%

L'année 2025 avec 1 492 DJU est comparable à l'année 2024.

Le degré jour (DJ) est l'écart positif entre la température de référence 16°C et la température moyenne d'une journée. Par exemple, une journée avec une température moyenne de 10°C le DJ est donc de 16°C -10°C = 6.

Les degrés jours unifiés (DJU) sont la somme des DJ journaliers sur une année.

2 QUALITÉ

2.1 Services rendus à la clientèle

Calcul des besoins énergétiques de chaque consommateur : afin que les personnes intéressées par le gaz en réseau disposent de tous les éléments de choix leur permettant d'opter pour la solution énergétique correspondant le mieux à leurs besoins, un conseil personnalisé et gratuit est proposé par GreenAlp.

Promotion des économies d'énergie et des matériels performants : à l'occasion des rendez-vous effectués, GreenAlp informe les personnes rencontrées sur l'intérêt de réaliser des économies d'énergie, explique les gestes ou les matériels à mettre en œuvre pour les atteindre. En outre GreenAlp accompagne ceux qui le souhaitent dans la mise en œuvre des matériels performants par le biais de primes ou de prêts à taux maîtrisés.

Mise en place d'un réseau d'installateurs : afin que les installations de chaudières se déroulent dans les meilleures conditions, GreenAlp a mis en place l'animation de partenaires installateurs.

2.2 Relève des compteurs

La relève des compteurs a lieu deux fois par an pour les clients particuliers et professionnels et une fois par mois pour les clients grands comptes.

Le taux de relève pour 2025 est de 99 %.

Depuis 2018, l'ensemble des compteurs relevés mensuellement ont été équipés de matériel de télérelève de type GSM, l'ensemble des relèves mensuelles se font, par conséquent, sans déplacement.

2.3 Accessibilité du numéro d'urgence gaz

Conformément à l'arrêté du 24 juin 2009 approuvant les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution, GreenAlp suit et publie depuis le deuxième semestre 2009 le taux d'accessibilité au numéro d'urgence gaz unique pour l'ensemble de ses concessions.

Le taux moyen a été de 97,75% sur l'année 2025.

On en trouvera la décomposition ci-dessous :

Période	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Taux	99 %	98 %	96 %	98 %

2.4 Intervention de dépannage et d'urgence gaz

L'organisation de l'exploitation a été établie conformément aux dispositions réglementaires. Les interventions de mise en sécurité gaz sont traitées par les agents de GreenAlp.

Le SDIS 38 et GreenAlp sont liés par une convention décrivant les rôles et responsabilité de chacune des entités au moment de l'alerte et lors de la phase d'intervention :

- Lors d'interventions communes en cas d'incident ou d'accident ayant pour origine le gaz distribué ou susceptible de concerner les ouvrages de distribution de gaz exploités par GreenAlp.
- Lors de demandes de concours des salariés de GreenAlp par les sapeurs-pompiers.

Cette convention, suivie annuellement, précise aussi les modalités de formation et/ou d'information de chacune des parties et les possibilités de partage de retour d'expérience.
On trouve notamment dans cette convention les éléments permettant de déclencher et de gérer une Procédure Gaz Renforcée.

Nous avons traité 6 appels sur le périmètre de la concession dont 2 qui concernent GreenAlp (un détendeur défectueux et une fuite sur une installation client) :

Commune	Incendie	Odeur de Gaz	Total
Charavines	2	1	**3**
Izeaux		1	**1**
Saint-Blaise du Buis		1	**1**
Vourey	1		**1**
Total	**3**	**3**	**6**

Conformément à l'arrêté du 13 Juillet 2000 modifié, GreenAlp respecte sur le périmètre de ses concessions en Isère l'obligation réglementaire minimum de 96% d'interventions en moins d'une heure et réalise 98,8% cette année.

Le délai d'intervention est le délai s'écoulant entre l'heure de réception de l'appel (pour une intervention de sécurité gaz) et l'arrivée sur place de l'agent d'intervention d'urgence.

En 2025, sur l'ensemble de ses concessions iséroises seules 6 interventions dépassent ce délai sur un total d'interventions de 519.

3 ETAT DES DEPENSES

3.1 Dépenses de premier établissement

Le récapitulatif des dépenses de premier établissement en 2025 est le suivant (en € HT) pour le raccordement de deux nouveaux clients :

Dépenses de premier établissement

	Charavines	Vourey
Canalisation MP	446,95	
Vannes réseaux		
Branchement MB/BP	9 112,75	4 016,01
Comptage		
Postes de desserte et Protections cathodiques		
Zone de stockage		
Génie Civil Poste Gaz Naturel		
Conduites montantes et dérivations individuelles		
Branchement HP Poste		
Total	9 559,70	4 016,01

3.2 Frais de développement de réseau

Les frais de développement de réseau correspondent aux frais de recherche de points de livraison, de communication, de pilotage de projets, etc.

Ces frais sont mutualisés pour l'ensemble des concessions et ventilés au prorata des communes concernées.

En 2025, le coût total des frais de développement s'élève à 26 755 €.

Pour les communes de la présente concession, le coût est de 7 955 € pour l'année 2025.

4 INVENTAIRE PHYSIQUE ET FINANCIER DES OUVRAGES CONCEDES

4.1 Les canalisations

Les canalisations de réseau de distribution posées à ce jour sont principalement en polyéthylène (PE) et correspondent à des canalisations Moyenne Pression MPB. La pression de service du propane est de 1,5 bar en propane et de 3,9 bar en gaz naturel. Les canalisations sont amorties sur une durée de 40 ans.

La valeur des réseaux réalisés ou en travaux en 2025 est la suivante (en €HT) :

Propane :

Canalisations	Beaucroissant	Charavines	Réaumont	Saint Blaise du Buis	Vourey	Izeaux
Valeur	3 714,09	211 225,66	60 026,40	204 343,05	166 037,27	22 584,51
Amortissement	1 443,63	81 379,57	24 746,60	75 829,39	54 294,11	7 526,20
VNC	2 270,46	129 846,09	35 279,80	128 513,66	111 743,16	15 058,31
En cours au 31/12/2025	0,00	446,95	0,00	0,00	0,00	0,00

Gaz naturel :

Canalisations	Beaucroissant	Charavines	Izeaux
Valeur	354 019,34	211 659,01	1 193 173,09
Amortissement	117 406,06	68 803,70	392 885,73
VNC	236 613,28	142 855,31	800 287,36
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

4.2 Les vannes réseaux

Les vannes réseaux sont amorties sur 40 ans (valeurs en €HT) :

Propane :

Vannes réseaux	Beaucroissant	Charavines	Réaumont	Saint Blaise du Buis	Vourey
Valeur	1 200,00	10 800,00	1 200,00	6 000,00	4 800,00
Amortissement	420,25	4 197,95	497,92	1 800,41	1 546,74
VNC	779,75	6 602,05	702,08	4 199,59	3 253,26
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Gaz naturel :

Vannes réseaux	Beaucroissant	Charavines	Izeaux
Valeur	6 100,00	4 900,00	34 700,00
Amortissement	2 143,79	1 592,83	11 908,54
VNC	3 956,21	3 307,17	22 791,46
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

4.3 Les branchements

Ils correspondent à la partie terminale du réseau située entre la canalisation principale et le comptage. Le branchement est amorti sur une durée de 40 ans (valeurs en €HT) :

Propane :

Branchements / Equipement Détente Client	Beaucroissant	Charavines	Réaumont	Saint Blaise du Buis	Vourey	Izeaux
Valeur	5 751,60	97 402,09	10 300,26	47 104,17	32 938	9 129,56
Amortissement	1 213,17	33 210,01	4 105,42	13 190,41	8 424,8800	1 540,21
VNC	4 538,43	64 192,08	6 194,84	33 913,76	24 512,98	7 589,35
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Gaz Naturel :

Branchements / Equipement Détente Client	Beaucroissant	Charavines	Izeaux
Valeur	62 599,36	8 333,46	261 389,17
Amortissement	18 503,39	2 708,99	75 807,64
VNC	44 095,97	5 624,47	185 581,53
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

4.4 Conduites montantes et dérivations individuelles (valeurs en €HT)

Conduites montantes /dérivations individuelles	Beaucroissant	Charavines	Izeaux
Valeur	0,00	0,00	26 888,81
Amortissement	0,00	0,00	8 585,41
VNC	0,00	0,00	18 303,40
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

4.5 Les compteurs

LES COMPTEURS "DOMESTIQUES" :

Commune	Total
Beaucroissant	29
Charavines	30
Izeaux	143
Réaumont	9
Saint Blaise du Buis	26
Vourey	8

LES COMPTEURS "INDUSTRIELS" :

Commune	Total
Beaucroissant	3
Charavines	4
Izeaux	12
Réaumont	0
Saint Blaise du Buis	3
Vourey	2

Les compteurs sont amortis sur une durée de 20 ans (valeurs en €HT).

Propane (en €HT) :

Compteurs	Beaucroissant	Charavines	Réaumont	Saint Blaise du Buis	Vourey	Izeaux
Valeur	31,28	4 248,95	139,25	5 850,16	1 109,43	802,07
Amortissement	24,26	2 182,73	96,98	2 774,52	481,46	126,23
VNC	7,02	2 066,22	42,27	3 075,64	627,97	675,84
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Gaz Naturel (en €HT) :

Compteurs	Beaucroissant	Charavines	Izeaux
Valeur	4 716,85	1 432,68	12 197,95
Amortissement	2 191,47	629,92	5 907,53
VNC	2 525,38	802,76	6 290,42
En cours au 31/12/2025	0 ,00	0,00	0,00

4.6 Zones de stockage

Caractéristiques des zones de stockage :

Commune	Nom de l'îlot	Section/Parcelle	Capacité	Déclaration / Autorisation
Saint Blaise du Buis	Petit Bois	B 1557	2 x 3,2 t	Déclaration
Saint Blaise du Buis	ZA Talamud		1 x 3,2 t	Sans
Beaucroissant	ZA Maubec	AO 194	1 x 3,2 t	Sans
Réaumont	Le Bessey	B 273	1 x 3,2 t	Sans
Charavines	Pagetière	AE 40	3 x 1,75 t	Sans
Charavines	Salle polyv.	AH 137	4 x 1,75 t	Déclaration

Izeaux	ZA Grand Champs	--	3 x 1,75 t	Sans
Vourey	Sanissard		1 x 1.75 t	Sans
Vourey	Centre Bourg	AE 644	1 x 3,2 t	Sans
Vourey	ZA Chantarot		1 x 3,2 t	Sans

Les zones de stockage sont amorties sur 10 ans (valeurs en €HT) :

Zone de stockage	Saint Blaise du Buis	Charavines	Izeaux
Valeur	1 298,88	1 118,47	5 008,34
Amortissement	1 298,88	1 118,47	394,15
VNC	0,00	0,00	4 614,19
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

4.7 Génie Civil des postes GRT Gaz :

Le génie civil est amorti sur 40 ans (valeurs en €HT) :

Génie Civil Poste Gaz Naturel	Charavines	Izeaux
Valeur	29 849,65	134 286,68
Amortissement	9 703,16	53 433,05
VNC	20 146,49	80 853,63
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00

4.8 Postes de desserte et protection cathodique

La protection cathodique est amortie sur 30 ans (valeurs en €HT).

Postes de desserte et Protections cathodiques	Beaucroissant	Izeaux	Charavines
Valeur	20 069,08	1 259,38	22 477,98
Amortissement	9 371,08	629,82	10 528,26
VNC	10 698,00	629,56	11 949,72
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

5 OPERATIONS DE DECLASSEMENT EFFECTUEES SUR LE RESEAU CONCEDE

Aucune opération de déclassement n'a été effectuée en 2025.

6 EVOLUTIONS

Les réseaux sont développés en cohérence avec le planning de desserte prévu dans le contrat de concession et avec les contraintes technico-économiques rencontrées lors de l'établissement. GreenAlp étudie toute opportunité d'évolution des réseaux (extension ou bascule propane – gaz naturel). Rien de significatif n'a été noté en 2025.

7 ETAT DES REGLEMENTS FINANCIERS GREENALP - TE38

Le règlement de GreenAlp au TE38 versé en 2025 au titre de l'exercice 2024 s'est monté pour la présente concession à 6 497,11 €.

8 LISTE DES BIENS IMMEUBLES MIS A DISPOSITION PAR L'AUTORITE CONCEDANTE

Sans objet.

9 EVOLUTION DE L'ORGANISATION LIEE A L'ACTIVITE GAZ

Sans objet.

10 DONNEES COMPTABLES

Le compte d'exploitation à la maille de la présente concession est le suivant. Ces comptes n'incluent pas les charges indirectes relatives à la gestion de la concession.

Valeurs en €HT	2024	2025	Evolution
Recettes Exploitation			
Recettes ATRD / usagers T1	10 281,58	4 867,08	-52%
Recettes ATRD / usagers T2	83 723,38	88 705,53	+6%
Recettes ATRD / usagers T3	69 919,00	71 764,33	+3%
Recettes ATRD / usagers T4 et TP	251 330,26	263 972,58	+5%
Recettes induites par l'énergie en compteur	-10 581,18	-57,01	
Recettes réseaux ATRD	404 673,04	429 252,51	+6%
Recettes propane / usagers Pp0	1 387,85	736,96	-47%
Recettes propane / usagers Pp1	63 786,17	74 589,76	+17%
Recettes propane / usagers Pp2i	33 661,22	54 514,28	+38%
Recettes propane / usagers Pp2S			
Recettes induites par l'énergie en compteur	12 026,40	-15 896,57	
Recettes propane	111 311,64	113 944,43	
Total recettes énergie	**515 984,68**	**543 196,64**	**+5%**
Recettes sur ventes de prestations	28 440,97	32 603,44	
Participations Tiers	0,00	1 550,00	
Productions Immobilisées	0,00	11 578,76	
Transferts de charges	0,00	0,00	
Recettes connexes	**28 440,97**	**45 732,20**	
Recettes exceptionnelles	**0,00**	**0,00**	
Total Produits	**544 425,65**	**588 929,14**	
Charges d'exploitations			
Achat de Gaz Propane	87 847,16	85 396,41	
Variations de stocks	-1 526,59	3 413,04	
Acheminement du GRD amont	55 210,57	62 461,42	
Coûts des travaux des tiers	0,00	13 128,76	
Coût d'exploitation	84 150,34	96 267,44	
Frais de développement du réseau	8 819,09	7 955,35	
Dotations aux amortissements des biens concédés	79 486,81	79 650,84	
Dotations aux amortissements des biens propres	0,00	0,00	
Impôts et taxes	6 983,63	7 171,47	
Frais financier	16 785,11	12 425,39	
Total charges d'exploitation et financières	337 756,01	367 870,12	
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	
Total charges	337 756,01	367 870,12	
Résultat avant IS	206 669,64	221 059,02	

IS	51 667,41	55 264,75
Résultat net d'IS	155 002,23	165 794,26

Droits du concédant (en €HT) :

	Saint Blaise du Buis	Izeaux
Contre-valeur des biens remis gratuitement	31 670,00	38 000,00
Amortissement	10 705,99	10 419,78
VNC	20 964,01	27 580,22

GreenAlp

Rapport du délégataire Concessions TE38 2025 LOT 9

Lot 9 : Saint-Joseph de Rivière

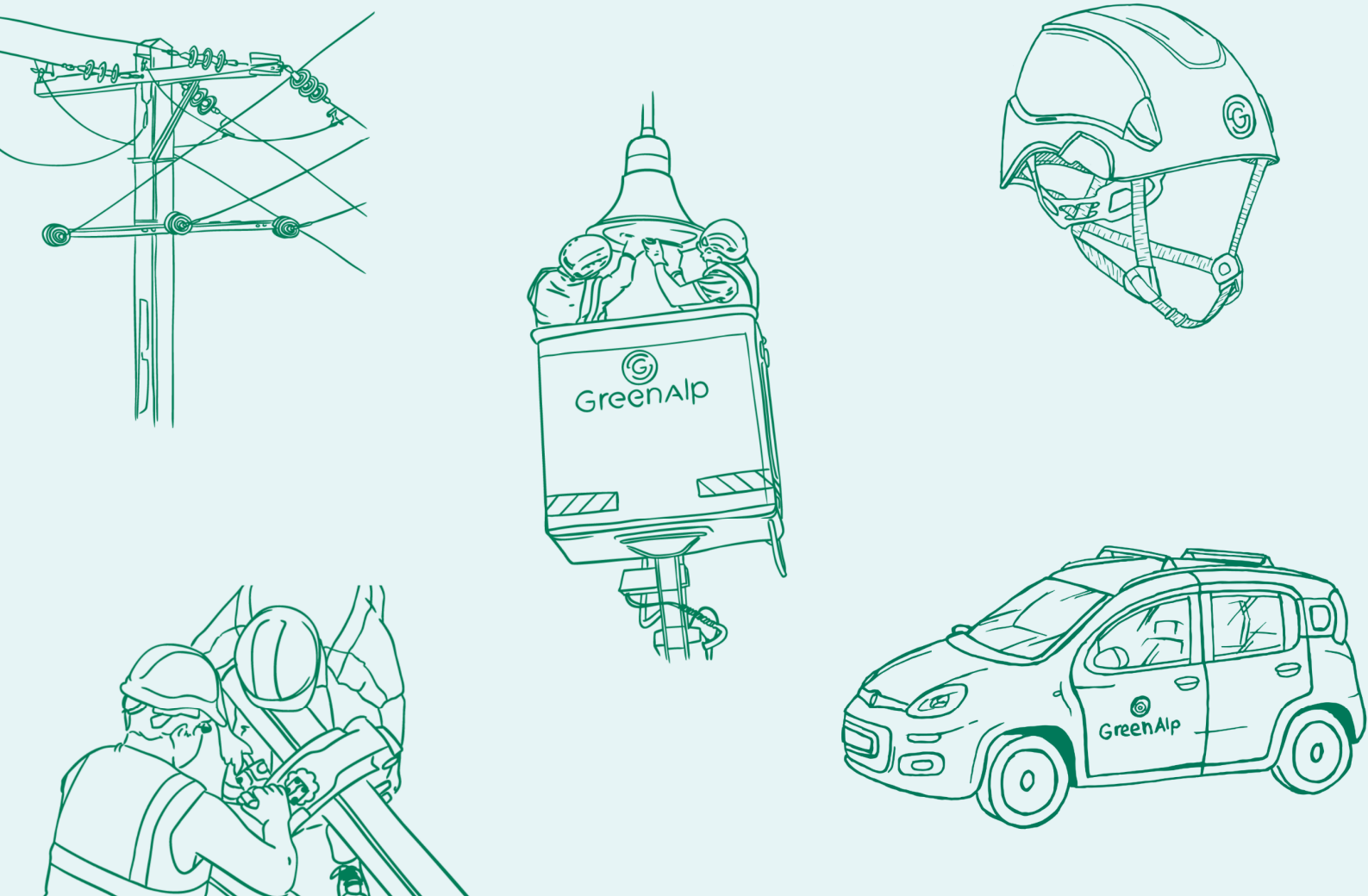

EDITO

La transition énergétique transforme en profondeur le rôle du gaz dans nos territoires. Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique et de nécessaire réduction des émissions, les réseaux gaziers connaissent aujourd'hui une mutation stratégique, fondée sur la sobriété, la sécurité d'approvisionnement et l'intégration progressive de gaz renouvelables.

GreenAlp poursuit cette évolution avec constance : adaptation des réseaux à la baisse des consommations, modernisation des ouvrages pour renforcer la sécurité, rationalisation des infrastructures, et accompagnement des collectivités dans l'optimisation des usages. Les travaux menés ont permis d'améliorer la performance des réseaux, tout en s'inscrivant pleinement dans les orientations nationales liées à la transition énergétique.

En 2025, cette dynamique se renforce. Les territoires jouent un rôle essentiel dans la transformation du système gazier, notamment grâce à l'essor progressif du biométhane et à l'amélioration des réseaux existants. GreenAlp intensifie donc ses investissements pour garantir un service fiable, optimiser les infrastructures, et préparer l'avenir du gaz dans un paysage énergétique en mutation.

La résilience des réseaux face aux aléas climatiques, la sécurisation des postes de livraison, la maintenance préventive renforcée et la modernisation du patrimoine constituent le cœur de notre action. Ces efforts visent à assurer, pour chaque commune, un réseau performant, adapté aux besoins locaux et prêt à accompagner l'intégration des nouveaux gaz renouvelables lorsque les conditions territoriales le permettront.

Pour refléter la réalité propre à chaque territoire, vous trouverez dans ce rapport une présentation détaillée des opérations menées localement.

Fidèles à notre mission de service public, nous continuerons d'accompagner les communes avec exigence, transparence et engagement, pour assurer un réseau gazier plus sûr, plus efficace et tourné vers l'avenir.

Bonne lecture !

Le Directoire
Stéphane Lascaud et David Beauveil

Table des matières

1 RAPPORT DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES RESEAUX 2025 5

1.1 Communication et information 5
1.2 Installations techniques 5
1.3 Développement commercial 6

2 QUALITÉ 7

2.1 Services rendus à la clientèle 7
2.2 Relève des compteurs 7
2.3 Accessibilité du numéro d'urgence gaz 7
2.4 Intervention de dépannage et d'urgence gaz 8

3 ETAT DES DEPENSES 9

3.1 Dépenses de premier établissement 9
3.2 Frais de développement de réseau 9

4 INVENTAIRE PHYSIQUE ET FINANCIER DES OUVRAGES CONCEDES 10

4.1 Les canalisations 10
4.2 Les vannes réseaux 10
4.3 Les branchements 10
4.4 Les compteurs 11
4.5 Zones de stockage 12

5 OPERATIONS DE DECLASSEMENT EFFECTUEES SUR LE RESEAU CONCEDE 13

6 EVOLUTIONS 13

7 ETAT DES REGLEMENTS FINANCIERS GREENALP - TE38 13

8 LISTE DES BIENS IMMEUBLES MIS A DISPOSITION PAR L'AUTORITE CONCEDANTE 13

9 EVOLUTION DE L'ORGANISATION LIEE A L'ACTIVITE GAZ 13

10 DONNEES COMPTABLES 14

Respect des principes généraux

Le développement des réseaux et la distribution de gaz combustible sur le territoire des communes, dont la liste figure ci-dessous, ont été effectués dans le plus strict respect de la concession accordée à GreenAlp par avenant N°7 du 28/12/2018 au contrat initial.

Le présent compte-rendu annuel obéit aux principes explicités en article 40 (pages 42-43) du cahier des charges de délégation de service public de la distribution de gaz combustible.

Les données présentées, ci-après, correspondent à des longueurs ou à des dépenses effectivement constatées sur l'année 2025.

Cette concession concerne la commune de Saint-Joseph de Rivière.

1 RAPPORT DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES RESEAUX 2025

1.1 Communication et information

Pour assurer le développement des réseaux et la promotion du gaz, GreenAlp mène des actions de promotion auprès des collectivités, des industriels et des particuliers.

En 2025, GreenAlp a continué à rencontrer les élus des communes et communautés d'agglomération lors du Congrès des Maires de l'Isère. L'ensemble des communes des territoires concédés a reçu une invitation afin d'échanger autour des énergies et du développement des réseaux de gaz. Ainsi, les élus des communes de Sermérieu, Izeaux, Vourey, Chatte, St Sauveur ont rencontré leur interlocuteur dédié.

1.2 Installations techniques

- Canalisations en mètres linéaires (ml)

Commune	Nom de l'îlot	Nb de ml en gaz à fin 2024	Nb de ml posé en 2025	Total 2025 en ml
Saint-Joseph de Rivière	Village	1 520	14	1 534

- Branchements

Le nombre de branchements par commune est le suivant :

Commune	Nom de l'îlot	Nombre de branchements 2024	Nombre de branchements 2025
Saint-Joseph de Rivière	Village	37	38

1.3 Développement commercial

Les données, ci-dessous, concernent les réseaux mis en gaz avant le 31/12/2025. Les branchements effectués sur les réseaux encore en travaux à cette date ne sont pas comptabilisés en 2025.
L'ensemble des clients est alimenté en gaz propane.

	2024	2025
Nombre de contrats possibles	43	44
Contrats de fournitures	31	30
Contrats de mise en service	0	0

La déclinaison par tarif est la suivante :

Tarifs	Nombre de contrats en service au 31/12	Nombre de contrats en service au 31/12	Consommations en kWh	Consommations en kWh	Evolution
Année	2024	2025	2024	2025	
Pp0	2	2	2 999	462	
Pp1	24	23	115 096	126 009	+9,5%
Pp2i	5	5	206 040	228 839	+11%
Pp2S					
Total	**31**	**30**	**324 135**	**355 310**	**+9,6%**

L'année 2025 avec 1 492 DJU est comparable à l'année 2024.

Le degré jour (DJ) est l'écart positif entre la température de référence 16°C et la température moyenne d'une journée. Par exemple, une journée avec une température moyenne de 10°C le DJ est donc de 16°C -10°C = 6.

Les degrés jours unifiés (DJU) sont la somme des DJ journaliers sur une année.

2 QUALITÉ

2.1 Services rendus à la clientèle

Calcul des besoins énergétiques de chaque consommateur : afin que les personnes intéressées par le gaz en réseau disposent de tous les éléments de choix leur permettant d'opter pour la solution énergétique correspondant le mieux à leurs besoins, un conseil personnalisé et gratuit est proposé par GreenAlp.

Promotion des économies d'énergie et des matériels performants : à l'occasion des rendez-vous effectués, GreenAlp informe les personnes rencontrées sur l'intérêt de réaliser des économies d'énergie, explique les gestes ou les matériels à mettre en œuvre pour les atteindre. En outre GreenAlp accompagne ceux qui le souhaitent dans la mise en œuvre des matériels performants par le biais de primes ou de prêts à taux maîtrisés.

Mise en place d'un réseau d'installateurs : afin que les installations de chaudières se déroulent dans les meilleures conditions, GreenAlp a mis en place l'animation de partenaires installateurs.

2.2 Relève des compteurs

La relève des compteurs a lieu deux fois par an pour les clients particuliers et professionnels et une fois par mois pour les clients grands comptes.

Le taux de relève pour 2025 est de 100 %.

2.3 Accessibilité du numéro d'urgence gaz

Conformément à l'arrêté du 24 juin 2009 approuvant les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution, GreenAlp suit et publie depuis le deuxième semestre 2009 le taux d'accessibilité au numéro d'urgence gaz unique pour l'ensemble de ses concessions.

Le taux moyen a été de 97,75% sur l'année 2025.

On en trouvera la décomposition ci-dessous :

Période	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Taux	99 %	98 %	96 %	98 %

2.4 Intervention de dépannage et d'urgence gaz

L'organisation de l'exploitation a été établie conformément aux dispositions réglementaires. Les interventions de mise en sécurité gaz sont traitées par les agents de GreenAlp.

Le SDIS 38 et GreenAlp sont liés par une convention décrivant les rôles et responsabilité de chacune des entités au moment de l'alerte et lors de la phase d'intervention :

- Lors d'interventions communes en cas d'incident ou d'accident ayant pour origine le gaz distribué ou susceptible de concerner les ouvrages de distribution de gaz exploités par GreenAlp.
- Lors de demandes de concours des salariés de GreenAlp par les sapeurs-pompiers.

Cette convention, suivie annuellement, précise aussi les modalités de formation et/ou d'information de chacune des parties et les possibilités de partage de retour d'expérience.
On trouve notamment dans cette convention les éléments permettant de déclencher et de gérer une Procédure Gaz Renforcée.

Sur l'année 2025, nous avons traité un appel pour incendie sur la commune de Saint Joseph de Rivière.

Conformément à l'arrêté du 13 Juillet 2000 modifié, GreenAlp respecte sur le périmètre de ses concessions en Isère l'obligation réglementaire minimum de 96% d'interventions en moins d'une heure et réalise 98,8% cette année.

Le délai d'intervention est le délai s'écoulant entre l'heure de réception de l'appel (pour une intervention de sécurité gaz) et l'arrivée sur place de l'agent d'intervention d'urgence.

En 2025, sur l'ensemble de ses concessions iséroises seules 6 interventions dépassent ce délai sur un total d'interventions de 519.

3 ETAT DES DEPENSES

3.1 Dépenses de premier établissement

Le récapitulatif des dépenses de premier établissement en 2025 est le suivant (en € HT) pour le raccordement d'un nouveau client domestique :

Dépenses de premier établissement

	Saint Joseph de rivière
Canalisation MP	8 771,45
Vannes réseaux	
Branchement MB/BP	1 618,91
Comptage	
Postes de desserte et Protections cathodiques	
Zone de stockage	
Génie Civil Poste Gaz Naturel	
Conduites montantes et dérivations individuelles	
Branchement HP Poste	
Total	10 390,36

3.2 Frais de développement de réseau

Les frais de développement de réseau correspondent aux frais de recherche de points de livraison, de communication, de pilotage de projets, etc.

Ces frais sont mutualisés pour l'ensemble des concessions et ventilés au prorata des communes concernées.

En 2025, le coût total des frais de développement s'élève à 26 755 €.

Pour les communes de la présente concession, le coût est de 795 € pour l'année 2025.

4 INVENTAIRE PHYSIQUE ET FINANCIER DES OUVRAGES CONCEDES

4.1 Les canalisations

Les canalisations de réseau de distribution posées à ce jour sont principalement en polyéthylène (PE) et correspondent à des canalisations Moyenne Pression MPB. La pression de service du propane est de 1,5 bar. Les canalisations sont amorties sur une durée de 40 ans. La valeur des réseaux réalisés ou en travaux en 2025 est la suivante (en €HT) :

Canalisations	Saint-Joseph de Rivière
Valeur	154 216,20
Amortissement	54 332,03
VNC	99 884,17
En cours au 31/12/2025	0,00

4.2 Les vannes réseaux

Les vannes réseaux sont amorties sur 40 ans (valeurs en €HT) :

Vannes réseaux	Saint-Joseph de Rivière
Valeur	6 000,00
Amortissement	2 269,32
VNC	3 730,68
En cours au 31/12/2025	0,00

4.3 Les branchements

Ils correspondent à la partie terminale du réseau située entre la canalisation principale et le comptage. Le branchement est amorti sur une durée de 40 ans (valeurs en €HT) :

Branchements	Saint-Joseph de Rivière
Valeur	61 831,33
Amortissement	21 797,28
VNC	40 034,05
En cours au 31/12/2025	0,00

4.4 Les compteurs

LES COMPTEURS "DOMESTIQUES" :

Commune	Total
Saint-Joseph de Rivière	27

LES COMPTEURS "INDUSTRIELS" :

Commune	Total
Saint-Joseph de Rivière	4

Les compteurs sont amortis sur une durée de 20 ans (valeurs en €HT).

Compteurs	Saint-Joseph de Rivière
Valeur	4 226,52
Amortissement	2 219,95
VNC	2 006,57
En cours au 31/12/2025	0,00

4.5 Zones de stockage

Caractéristiques des zones de stockage :

Commune	Nom de l'îlot	Section/Parcelle	Capacité	Déclaration / Autorisation
Saint-Joseph de Rivière	Village	AA 210	2 x 3,2 t	Déclaration

La zone de stockage est amortie sur 10 ans (valeurs en € HT).

Zone de stockage	Saint Joseph de Rivière
Valeur	4 136,07
Amortissement	4 136,07
VNC	0,00
En cours au 31/12/2025	0,00

5 OPERATIONS DE DECLASSEMENT EFFECTUEES SUR LE RESEAU CONCEDE

Aucune opération de déclassement n'a été effectuée en 2025.

6 EVOLUTIONS

Les réseaux sont développés en cohérence avec le planning de desserte prévu dans le contrat de concession et avec les contraintes technico-économiques rencontrées lors de l'établissement. GreenAlp étudie toute opportunité d'évolution des réseaux (extension ou bascule propane – gaz naturel). Rien de significatif n'a été noté en 2025.

7 ETAT DES REGLEMENTS FINANCIERS GREENALP - TE38

Le règlement de GreenAlp au TE38 versé en 2025 au titre de l'exercice 2024 s'est monté pour la présente concession à 937,21 €.

8 LISTE DES BIENS IMMEUBLES MIS A DISPOSITION PAR L'AUTORITE CONCEDANTE

Sans objet.

9 EVOLUTION DE L'ORGANISATION LIEE A L'ACTIVITE GAZ

Sans objet.

10 DONNEES COMPTABLES

Le compte d'exploitation à la maille de la présente concession est le suivant. Ces comptes n'incluent pas les charges indirectes relatives à la gestion de la concession.

Valeur en €HT	2024	2025	Evolution
Recettes Exploitation			
Recettes propane / usagers Pp0	452,79	161,37	-97%
Recettes propane / usagers Pp1	14 760,88	19 932,18	+35%
Recettes propane / usagers Pp2i	21 355,60	25 627,79	+20%
Recettes propane / usagers Pp2S			
Recettes induites par l'énergie en compteur	*3 046,02*	*-3 986,98*	
Total recettes énergie	**39 615,29**	**41 734,36**	**+5%**
Recettes sur ventes de prestations	190,02	247,21	
Participations Tiers	0,00	850,00	
Productions Immobilisées	0,00	9 540,36	
Transferts de charges	0,00	0,00	
Recettes connexes	**190,02**	**10 367,57**	
Recettes exceptionnelles	**0,00**	**0,00**	
Total Produits	**39 805,31**	**52 371,93**	
Charges d'exploitations			
Achat de Gaz Propane	24 931,39	27 677,42	
Variations de stocks	-259,51	1 760,43	
Acheminement du GRD amont			
Coûts des travaux des tiers	0,00	10 390,36	
Coût d'exploitation	11 060,62	12 370,58	
Frais de développement du réseau	851,97	795,53	
Dotations aux amortissements des biens concédés	5375,57	5 508,22	
Dotations aux amortissements des biens propres	0,00	0,00	
Impôts et taxes	195,03	197,03	
Frais financier	1 195,17	892,89	
Total charges d'exploitation et financières	**43 350,25**	**59 592,47**	
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	
Total charges	43 350,25	59 592,47	
Résultat avant IS	-3 544,94	-7 220,54	
IS	-886,24	-1 805,14	
Résultat net d'IS	-2 658,71	-5 415,41	

GreenAlp

Rapport du délégataire Concessions TE38 2025 LOT 12 et 13

Lot 12&13 : Trept, Passins (Arandon Passins), Morestel, Vézeronce-Curtin, Sermérieu, Saint Sorlin de Morestel, Le Bouchage

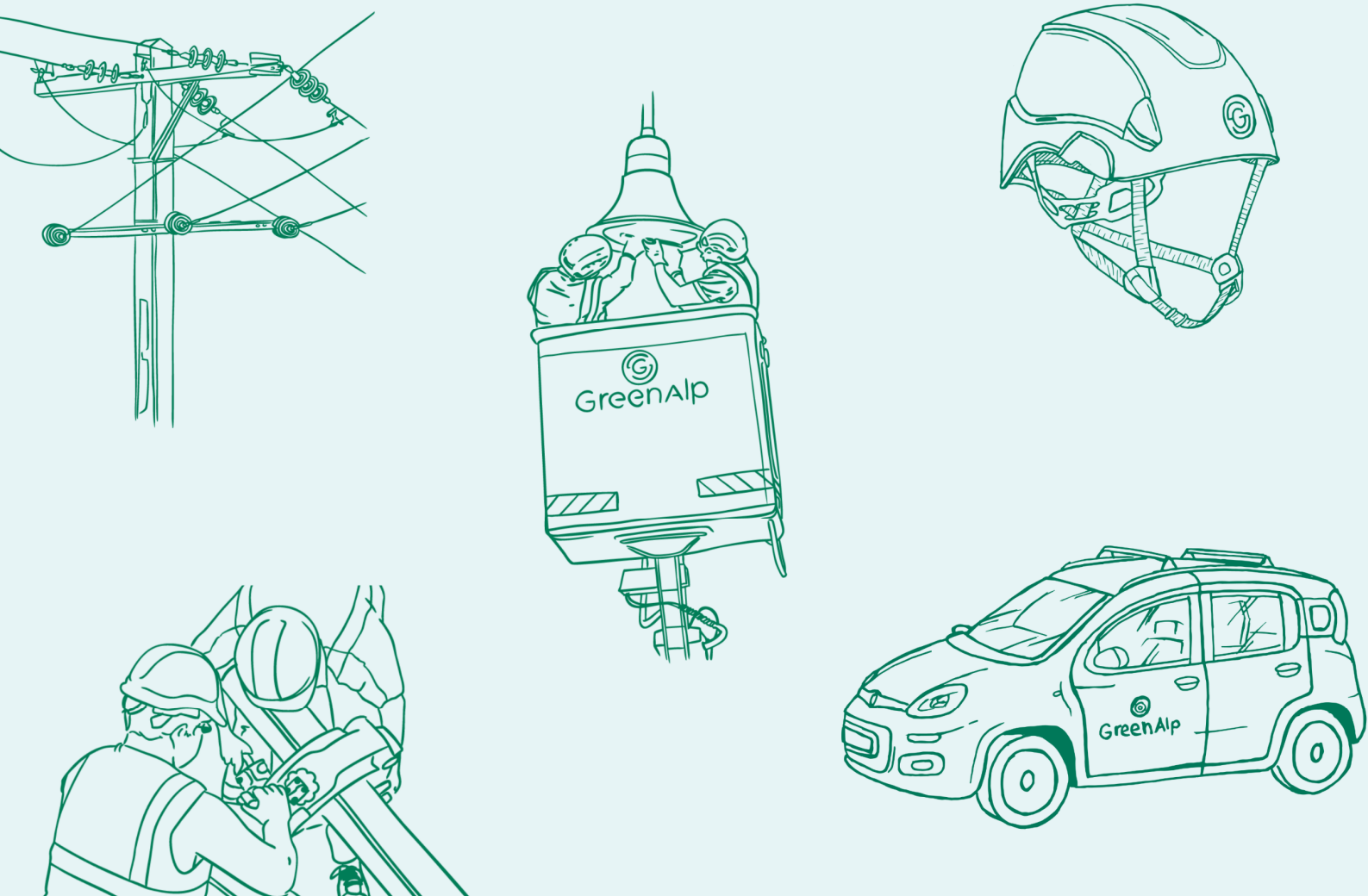

EDITO

La transition énergétique transforme en profondeur le rôle du gaz dans nos territoires. Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique et de nécessaire réduction des émissions, les réseaux gaziers connaissent aujourd'hui une mutation stratégique, fondée sur la sobriété, la sécurité d'approvisionnement et l'intégration progressive de gaz renouvelables.

GreenAlp poursuit cette évolution avec constance : adaptation des réseaux à la baisse des consommations, modernisation des ouvrages pour renforcer la sécurité, rationalisation des infrastructures, et accompagnement des collectivités dans l'optimisation des usages. Les travaux menés ont permis d'améliorer la performance des réseaux, tout en s'inscrivant pleinement dans les orientations nationales liées à la transition énergétique.

En 2025, cette dynamique se renforce. Les territoires jouent un rôle essentiel dans la transformation du système gazier, notamment grâce à l'essor progressif du biométhane et à l'amélioration des réseaux existants. GreenAlp intensifie donc ses investissements pour garantir un service fiable, optimiser les infrastructures, et préparer l'avenir du gaz dans un paysage énergétique en mutation.

La résilience des réseaux face aux aléas climatiques, la sécurisation des postes de livraison, la maintenance préventive renforcée et la modernisation du patrimoine constituent le cœur de notre action. Ces efforts visent à assurer, pour chaque commune, un réseau performant, adapté aux besoins locaux et prêt à accompagner l'intégration des nouveaux gaz renouvelables lorsque les conditions territoriales le permettront.

Pour refléter la réalité propre à chaque territoire, vous trouverez dans ce rapport une présentation détaillée des opérations menées localement.

Fidèles à notre mission de service public, nous continuerons d'accompagner les communes avec exigence, transparence et engagement, pour assurer un réseau gazier plus sûr, plus efficace et tourné vers l'avenir.

Bonne lecture !

Le Directoire
Stéphane Lascaud et David Beauveil

Table des matières

1 RAPPORT DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES RESEAUX 2025 5

1.1 Communication et information 5
1.2 Installations techniques 5
1.3 Développement commercial 7

2 QUALITÉ 9

2.1 Services rendus à la clientèle 9
2.2 Relève des compteurs 9
2.3 Accessibilité du numéro d'urgence gaz 9
2.4 Intervention de dépannage et d'urgence gaz 10

3 ETAT DES DEPENSES 12

3.1 Dépenses de premier établissement 12
3.2 Frais de développement de réseau 12

4 INVENTAIRE PHYSIQUE ET FINANCIER DES OUVRAGES CONCEDES 12

4.1 Les canalisations (en €HT) 12
4.2 Les vannes réseaux (en €HT) 13
4.3 Les branchements 14
4.4 Les compteurs 14
4.5 Postes de desserte et protection cathodique : 16
4.6 Zones de stockage : 16
4.7 Génie Civil Postes GRT gaz et de distribution public et client MPC : 17
4.8 Conduites montantes dérivations individuelles (valeurs en €HT) : 17

5 OPERATIONS DE DECLASSEMENT EFFECTUEES SUR LE REEAU CONCEDE..... 17

6 EVOLUTIONS..... 17

7 ETAT DES REGLEMENTS FINANCIERS GREENALP-TE38.....18

8 LISTE DES BIENS IMMEUBLES MIS A DISPOSITION PAR L'AUTORITE CONCEDANTE.....18

9 EVOLUTION DE L'ORGANISATION LIEE A L'ACTIVITE GAZ.....18

10 DONNEES COMPTABLES 19

Respect des principes généraux

Le développement des réseaux et la distribution de gaz combustible sur le territoire des communes, dont la liste figure ci-dessous, ont été effectués dans le plus strict respect de la concession accordée à GreenAlp par avenant N°7 du 28/12/2018 au contrat initial.

Le présent compte rendu annuel obéit aux principes explicités en article 40 (pages 42-43) du cahier des charges de délégation de service public de la distribution de gaz combustible.

Les données présentées, ci-après, correspondent à des longueurs ou à des dépenses effectivement constatées sur l'année 2025.

Cette concession concerne les communes de :

- Trept
- Passins
- Morestel
- Vézeronce-Curtin
- Sermérieu
- Saint Sorlin de Morestel
- Le Bouchage.

1 RAPPORT DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES RESEAUX 2025

1.1 Communication et information

Pour assurer le développement des réseaux et la promotion du gaz, GreenAlp mène des actions de promotion auprès des collectivités, des industriels et des particuliers.

En 2025, GreenAlp a continué à rencontrer les élus des communes et communautés d'agglomération lors du Congrès des Maires de l'Isère. L'ensemble des communes des territoires concédés a reçu une invitation afin d'échanger autour des énergies et du développement des réseaux de gaz. Ainsi, les élus des communes de Sermérieu, Izeaux, Vourey, Chatte, St Sauveur ont rencontré leur interlocuteur dédié.

Desserte des communes :
La desserte de la commune de Saint Sorlin de Morestel a été suspendue du fait du refus de la commune d'être desservie par un réseau de gaz propane en 2008.

1.2 Installations techniques

Canalisations en mètres linéaires (ml)

Les longueurs de réseaux posées à ce jour sont les suivantes :

- Propane :

Commune	Nb de ml en gaz à fin 2024	Nb de ml posé en 2025	Total 2025
Vezeronce Curtin	2 518	0	2 518
Sermérieu	1 167	0	1 167
Le Bouchage	578	0	578
Total	**4 263**	**0**	**4 263**

- Gaz Naturel :

Commune	Nb de ml en gaz à fin 2024	Nb de ml posé en 2025	Total 2025 en ml
Trept	7 059	0	7 059
Passins	7 126	0	7 126
Sermérieu	1 049	0	1 049
Morestel	14 787	0	14 787
Total	**30 022**	**0**	**30 022**

- Réseau Gaz Naturel posé sur commune hors concession :

Commune	Nb de ml en gaz à fin 2024	Nb de ml posé en 2025	Total 2025 en ml
Soleymieu (hors concession)	**1 998**	**0**	**1 998**

- Branchements :

Le nombre de branchements par commune est le suivant :

Commune	Nombre de branchements 2024	Nombre de branchements 2025
Trept	60	60
Passins	49	49
Morestel	187	187
Vezéronce-Curtin	39	39
Sermérieu	21	21
Le Bouchage	7	7
Total	**364**	**364**

1.3 Développement commercial

Les données, ci-dessous, concernent les réseaux mis en gaz avant le 31/12/2025. Les branchements effectués sur les réseaux encore en travaux à cette date ne sont pas comptabilisés en 2025.

	2024	2025
Contrats de fourniture	442	464
Contrats mis en service	-12	22

La déclinaison par tarif est la suivante pour le Propane :

Tarifs	Nombre de contrats en service au 31/12	Nombre de contrats en service au 31/12	Consommations en kWh	Consommations en kWh	Evolution
Année	2024	2025	2024	2025	
Pp0	4	5	796	3 490	
Pp1	72	82	359 581	328 967	-8%
Pp2i	15	15	548 538	561 379	+2%
Pp2S					
Total	**91**	**102**	**908 915**	**893 836**	**-16%**

La déclinaison par tarif est la suivante pour le Gaz Naturel :

Tarifs	Nombre de contrats en service au 31/12	Nombre de contrats en service au 31/12	Consommations en kWh	Consommations en kWh	Evolution
Année	2024	2025	2024	2025	
T1	29	33	102 120	125 150	+22.5%
T2	314	318	4 007 197	5 264 979	+31%
T3	7	10	12 374 275	13 737 907	+11%
T4	1	1	8 233 256	8 856 620	+7.5%
Total	**351**	**362**	**24 716 848**	**28 003 414**	**+13%**

L'année 2025 avec 1 492 DJU est comparable à l'année 2024.

Le degré jour (DJ) est l'écart positif entre la température de référence 16°C et la température moyenne d'une journée. Par exemple, une journée avec une température moyenne de 10°C le DJ est donc de 16°C -10°C = 6.

Les degrés jours unifiés (DJU) sont la somme des DJ journaliers sur une année.

2 QUALITÉ

2.1 Services rendus à la clientèle

Calcul des besoins énergétiques de chaque consommateur : afin que les personnes intéressées par le gaz en réseau disposent de tous les éléments de choix leur permettant d'opter pour la solution énergétique correspondant le mieux à leurs besoins, un conseil personnalisé et gratuit est proposé par GreenAlp.

Promotion des économies d'énergie et des matériels performants : à l'occasion des rendez-vous effectués, GreenAlp informe les personnes rencontrées de l'intérêt de réaliser des économies d'énergie, explique les gestes ou les matériels à mettre en œuvre pour les atteindre. En outre GreenAlp accompagne ceux qui le souhaitent dans la mise en œuvre des matériels performants par le biais de primes ou de prêts à taux maitrisés.

Mise en place d'un réseau d'installateurs : afin que les installations de chaudières se déroulent dans les meilleures conditions, GreenAlp anime un réseau de partenaires installateurs.

2.2 Relève des compteurs

La relève des compteurs a lieu deux fois par an pour les clients particuliers et professionnels et une fois par mois pour les clients grands comptes.

Le taux de relève pour 2025 est de 99 %.

Depuis 2018, l'ensemble des compteurs relevés mensuellement ont été équipés de matériel de télérelève de type GSM, l'ensemble des relèves mensuelles se font sans déplacement.

2.3 Accessibilité du numéro d'urgence gaz

Conformément à l'arrêté du 24 juin 2009 approuvant les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution, GreenAlp suit et publie depuis le deuxième semestre 2009 le taux d'accessibilité au numéro d'urgence gaz unique pour l'ensemble de ses concessions.

Le taux moyen a été de 97,75% sur l'année 2025.

On en trouvera la décomposition ci-dessous :

Période	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Taux	99 %	98 %	96 %	98 %

2.4 Intervention de dépannage et d'urgence gaz

L'exploitation est gérée en stricte conformité avec les réglementations en vigueur. Les interventions d'urgence gaz sont assurées par les agents GreenAlp.

Le SDIS 38 et GreenAlp sont liés par une convention décrivant les rôles et responsabilité de chacune des entités au moment de l'alerte et lors de la phase d'intervention :

- Lors d'interventions communes en cas d'incident ou d'accident ayant pour origine le gaz distribué ou susceptible de concerner les ouvrages de distribution de gaz exploités par GreenAlp.
- Lors de demande de concours des salariés de GreenAlp par les sapeurs-pompiers.

Cette convention, suivie annuellement, précise aussi les modalités de formation et/ou d'information de chacune des parties et les possibilités de partage de retour d'expérience.
On trouve notamment dans cette convention les éléments permettant de déclencher et de gérer une Procédure Gaz Renforcée.

Nous travaillons en collaboration avec la caserne de Morestel pour améliorer nos méthodes d'intervention conjointes.

Sur cette concession, nous avons traité 9 incidents. Parmi ceux-ci, GreenAlp a été impliqué dans 3 cas qui concernent uniquement des installations intérieures défectueuses d'abonnés.

Les 9 interventions suivantes se répartissent de la façon suivante :

Commune	Incendie	Odeur de gaz non confirmée	Odeur de gaz confirmée installation client	Odeur de gaz confirmée installation GreenAlp	**Total**
Morestel	0	4	2	0	**6**
Trept	1	0	0	0	**1**
Vezeronce Curtin	1	0	1	0	**2**
Total	**2**	**4**	**3**	**0**	**9**

Conformément à l'arrêté du 13 Juillet 2000 modifié, GreenAlp respecte sur le périmètre de ses concessions en Isère l'obligation réglementaire minimum de 96% d'interventions en moins d'une heure et réalise 97,5% cette année.

Le délai d'intervention est le délai s'écoulant entre l'heure de réception de l'appel (pour une intervention de sécurité gaz) et l'arrivée sur place de l'agent d'intervention d'urgence.

En 2025, sur l'ensemble de ses concessions iséroises seules 6 interventions dépassent ce délai sur un total d'interventions de 519.

3 ETAT DES DEPENSES

3.1 Dépenses de premier établissement

Aucune dépense d'investissement n'a été engagée sur cette concession en 2025.

3.2 Frais de développement de réseau

Les frais de développement de réseau correspondent aux frais de recherche de clients, de communication, de pilotage de projets, etc. Ces frais sont mutualisés pour l'ensemble des concessions et ventilés au prorata des communes concernées.

En 2025, le coût total des frais de développement s'élève à 26 755,08 €.

Pour les communes de la présente concession, le coût est de 7 641,32 € pour l'année 2025.

4 INVENTAIRE PHYSIQUE ET FINANCIER DES OUVRAGES CONCEDES

4.1 Les canalisations (en €HT)

Les canalisations de réseau de distribution posées à ce jour sont principalement en polyéthylène (PE) et correspondent à des canalisations Moyenne Pression MPB. La pression de service est de 1,5 bar en propane et de 3,9 bars en gaz naturel. Les canalisations sont amorties sur une durée de 40 ans.

La valeur des réseaux réalisés ou en travaux en 2025 est la suivante (en €HT) :

Propane :

Canalisations	Le Bouchage	Sermerieu	Vezeronce Curtin
Valeur	45 809,63	85 288,28	185 722,97
Amortissement	16 859,24	33 332,57	69 540,83
VNC	28 950,39	51 955,71	116 182,14
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

Gaz Naturel :

Canalisations	Morestel	Passins	Sermerieu	Soleymieu	Trept
Valeur	1 395 509,40	757 951,78	52 246,50	229 067,80	942 572,43
Amortissement	430 167,65	268 605,24	18 565,37	81 397,58	329 714,96
VNC	965 341,75	489 346,54	33 681,13	147 670,22	612 857,47
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

4.2 Les vannes réseaux (en €HT)

Les vannes réseaux sont amorties sur 40 ans.

Propane :

Vannes Réseaux	Le Bouchage	Sermerieu	Vezeronce Curtin
Valeur	1 200,00	1 200,00	12 000,00
Amortissement	474,00	468,99	3 388,77
VNC	726,00	731,01	8 611,23
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

Gaz Naturel :

Vannes Réseaux	Morestel	Passins	Soleymieu	Trept
Valeur	56 800,00	16 900,00	4 900,00	17 000,00
Amortissement	18 590,18	6 034,88	1 741,18	6 065,48
VNC	38 209,82	10 865,12	3 158,82	10 934,52
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00

4.3 Les branchements

Ils correspondent à la partie terminale du réseau située entre la canalisation principale et le comptage. Le branchement est amorti sur une durée de 40 ans (valeurs en €HT).

Propane :

Branchements / Equipt Détente Client	Le Bouchage	Sermerieu	Vezeronce Curtin
Valeur	14 384,31	47 510,13	63 861,97
Amortissement	5 514,69	17 643,43	20 728,99
VNC	8 869,62	29 866,70	43 132,98
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

Gaz Naturel :

Branchements / Equipt Détente Client	Morestel	Passins	Soleymieu	Trept
Valeur	16 350,00	244 987,94	16 350,00	244 987,94
Amortissement	5 870,32	86 577,01	5 870,32	86 577,01
VNC	10 479,68	158 410,93	10 479,68	158 410,93
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00

4.4 Les compteurs

Les compteurs « domestiques » :

Commune	Total
Le Bouchage	6
Vezeronce-Curtin	98
Sermérieu	12
Trept	27
Passins	15
Morestel	315

Les compteurs « industriels » :

Commune	Total
Le Bouchage	1
Morestel	40
Vezeronce-Curtin	7
Sermérieu	4
Trept	5
Passins	5

Les compteurs sont amortis sur une durée de 20 ans (valeurs en €HT).

Propane :

Compteurs	Le Bouchage	Sermerieu	Vezeronce Curtin
Valeur	2 042,42	3 492,64	8 245,32
Amortissement	983,12	2 283,65	3 573,85
VNC	1 059,30	1 208,99	4 671,47
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

Gaz Naturel :

Compteurs	Morestel	Passins	Soleymieu	Trept
Valeur	24 906,76	2 275,14	618,24	1 732,20
Amortissement	11 488,43	1 064,81	278,27	778,27
VNC	13 418,33	1 210,33	339,97	953,93
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00

4.5 Postes de desserte et protection cathodique :

La protection cathodique est amortie sur 30 ans.

Postes de desserte et Protections cathodiques	Morestel	Passins	Trept
Valeur	50 484,44	41 239,06	23 220,27
Amortissement	22 407,65	19 651,70	11 060,34
VNC	28 076,79	21 587,36	12 159,93
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

4.6 Zones de stockage :

Caractéristiques des zones de stockage :

Commune	Nom de l'îlot	Section/Parcelle	Capacité	Déclaration /Autorisation
Le Bouchage	Centre Bourg	A 503	2 x 3,2 t	Déclaration
Vézeronce Curtin	Le stade	B 690	2 x 1,75 t	SANS
	Village	B 856	2 x 3,2 t	Déclaration
	Salle des fêtes	B 252	2 x 3,2 t	Déclaration
Sermérieu	Chataille	A 282	3 x 1,75 t	SANS

Les zones de stockage sont amorties sur 10 ans (valeurs en €HT).

Zone de stockage	Le Bouchage	Sermerieu	Vezeronce Curtin	Morestel
Valeur	0,00	2 970,34	622,17	234,08
Amortissement	0,00	2 970,34	622,17	234,08
VNC	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00

4.7 Génie Civil Postes GRT gaz et de distribution public et client MPC :

Le génie civil est amorti sur 40 ans (valeurs en €HT).

Génie Civil Poste Gaz Naturel	Morestel	Soleymieu	Trept
Valeur	60 413,79	35 790,22	121 818,81
Amortissement	30 646,99	21 365,25	43 287,39
VNC	29 766,80	14 424,97	78 531,42
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00

4.8 Conduites montantes dérivations individuelles (valeurs en €HT) :

Colonnes montantes et dérivations individuelles	Morestel	Vezeronce Curtin
Valeur	35 570,49	7 391,08
Amortissement	5 532,83	280,70
VNC	30 037,66	7 110,38
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00

Les conduites montantes et les dérivations sont amorties sur 40 ans (valeurs en €HT).

5 OPERATIONS DE DECLASSEMENT EFFECTUEES SUR LE REEAU CONCEDE

Aucune opération de déclassement n'a été effectuée en 2025.

6 EVOLUTIONS

Les réseaux sont développés en cohérence avec le planning de desserte prévu dans le contrat de concession et avec les contraintes technico-économiques rencontrées lors de l'établissement. GreenAlp étudie toute opportunité d'évolution des réseaux (extension ou bascule propane – gaz naturel). Rien de significatif n'a été noté en 2025.

7 ETAT DES REGLEMENTS FINANCIERS GREENALP-TE38

Le règlement de GreenAlp au TE38 versé en 2025 au titre de l'exercice 2024 s'est monté pour la présente concession à 7 108,83 €.

8 LISTE DES BIENS IMMEUBLES MIS A DISPOSITION PAR L'AUTORITE CONCEDANTE

Sans objet.

9 EVOLUTION DE L'ORGANISATION LIEE A L'ACTIVITE GAZ

Sans objet.

10 DONNEES COMPTABLES

Le compte d'exploitation à la maille de la présente concession est le suivant. Ces comptes n'incluent pas les charges indirectes relatives à la gestion de la concession.

Valeur en € HT	2024	2025	Evolution
Recettes Exploitation			
Recettes ATRD / usagers T1	12 408,54	13 622,34	+9%
Recettes ATRD / usagers T2	221 457,24	237 463,71	+7%
Recettes ATRD / usagers T3	251 044,57	261 333,26	+4%
Recettes ATRD / usagers T4 et TP	88 624,36	91 236,45	+3%
Recettes ATRD / autres acheminement			
Recettes induites par l'énergie en compteur	-6 207,28	478,82	
Recettes réseaux ATRD	567 327,43	604 134,58	+6%
Recettes propane / usagers Pp0	260,47	880,30	+238%
Recettes propane / usagers Pp1	44 822,92	55 191,50	+23%
Recettes propane / usagers Pp2i	38 107,11	69 258,19	+81%
Recettes propane / usagers Pp2S			
Recettes induites par l'énergie en compteur	6 456,35	-12 902,10	
Recettes propane	89 646,85	112 427,89	+25%
Total recettes énergie	**656 974,27**	**716 562,46**	**+9%**
Recettes sur ventes de prestations	32 925,29	31 329,03	
Participations Tiers	700,00	0,00	
Productions Immobilisées	5 586,75	0,00	
Transferts de charges	0,00	0,00	
Recettes connexes	**39 212,04**	**31 329,03**	
Recettes exceptionnelles	**0,00**	**0,00**	
Total Produits	**696 186,31**	**747 891,49**	
Charges d'exploitations			
Achat de Gaz Propane	57 810,10	54 916,56	
Variations de stocks	4 402,31	-431,94	
Acheminement du GRD amont	0,00	0,00	
Coûts des travaux des tiers	6 286,75	0,00	
Coût d'exploitation	97 147,05	100 472,87	
Frais de développement du réseau	8 266,45	7 6441,32	
Dotations aux amortissements des biens concédés	124 772,33	124 890,91	
Dotations aux amortissements des biens propres	0,00	0.00	

Impôts et taxes	9 751,85	10 142,95
Frais financier	28 528,47	21 118,56
Total charges d'exploitation et financières	336 967,31	318 751,23
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
Total charges	336 967,31	318 751,23
Résultat avant IS	359 219,75	429 140,27
IS	89 804,75	107 285,07
Résultat net d'IS	269 414,25	321 855,20

Droits du concédant (€ HT):

	Morestel	Vezeronce Curtin
Contre-valeur des biens remis gratuitement	34 844,00	6 007,00
Amortissement	4 692,08	77,85
VNC	30 151,92	5 929,15

GreenAlp

Rapport du délégataire Concessions TE38 2025 LOT 14

Lot n°14 : Saint-Vérand, Saint-Sauveur, Chatte, La Sône, Saint-Hilaire-du-Rosier, Saint-Lattier

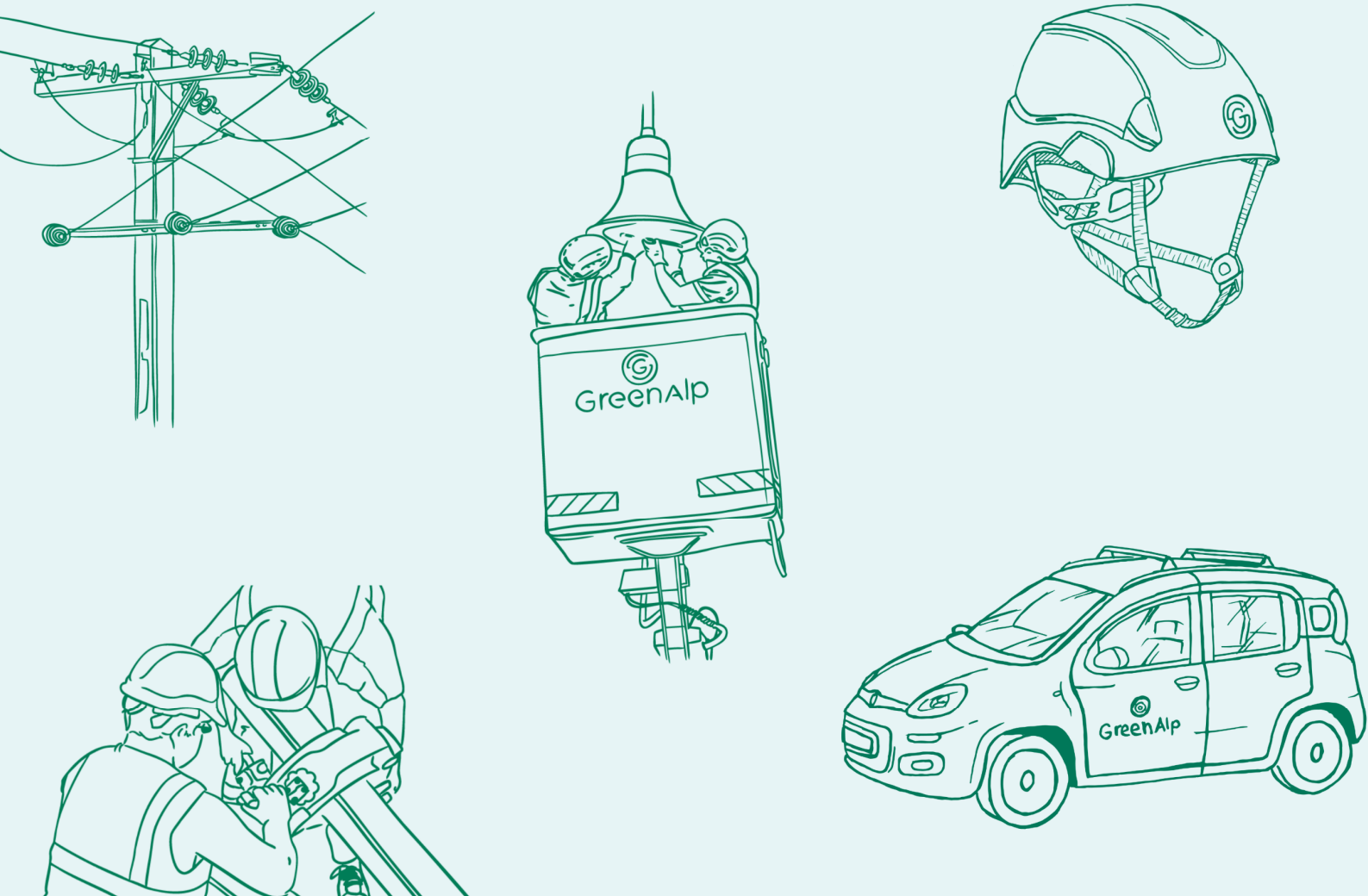

EDITO

La transition énergétique transforme en profondeur le rôle du gaz dans nos territoires. Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique et de nécessaire réduction des émissions, les réseaux gaziers connaissent aujourd'hui une mutation stratégique, fondée sur la sobriété, la sécurité d'approvisionnement et l'intégration progressive de gaz renouvelables.

GreenAlp poursuit cette évolution avec constance : adaptation des réseaux à la baisse des consommations, modernisation des ouvrages pour renforcer la sécurité, rationalisation des infrastructures, et accompagnement des collectivités dans l'optimisation des usages. Les travaux menés ont permis d'améliorer la performance des réseaux, tout en s'inscrivant pleinement dans les orientations nationales liées à la transition énergétique.

En 2025, cette dynamique se renforce. Les territoires jouent un rôle essentiel dans la transformation du système gazier, notamment grâce à l'essor progressif du biométhane et à l'amélioration des réseaux existants. GreenAlp intensifie donc ses investissements pour garantir un service fiable, optimiser les infrastructures, et préparer l'avenir du gaz dans un paysage énergétique en mutation.

La résilience des réseaux face aux aléas climatiques, la sécurisation des postes de livraison, la maintenance préventive renforcée et la modernisation du patrimoine constituent le cœur de notre action. Ces efforts visent à assurer, pour chaque commune, un réseau performant, adapté aux besoins locaux et prêt à accompagner l'intégration des nouveaux gaz renouvelables lorsque les conditions territoriales le permettront.

Pour refléter la réalité propre à chaque territoire, vous trouverez dans ce rapport une présentation détaillée des opérations menées localement.

Fidèles à notre mission de service public, nous continuerons d'accompagner les communes avec exigence, transparence et engagement, pour assurer un réseau gazier plus sûr, plus efficace et tourné vers l'avenir.

Bonne lecture !

Le Directoire
Stéphane Lascaud et David Beauveil

Table des matières

1 RAPPORT DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES RESEAUX 2025 5

1.1 Communication et information 5
1.2 Installations techniques 5
1.3 Développement commercial 6

2 QUALITÉ 8

2.1 Services rendus à la clientèle 8
2.2 Relève des compteurs 8
2.3 Accessibilité du numéro d'urgence gaz 8
2.4 Intervention de dépannage et d'urgence gaz 9

3 ETAT DES DEPENSES 10

3.1 Dépenses de premier établissement 10
3.2 Frais de développement de réseau 10

4 INVENTAIRE PHYSIQUE ET FINANCIER DES OUVRAGES CONCEDES 11

4.1 Les canalisations 11
4.2 Les vannes réseaux 11
4.3 Les branchements 11
4.4 Conduites montantes et dérivations individuelles (valeurs en €HT) 12
4.5 Les compteurs 12
4.6 Génie Civil Postes de gaz propane : 13
4.7 Zones de stockage 14

5 OPERATIONS DE DECLASSEMENT EFFECTUEES SUR LE RESEAU CONCEDE..... 15

6 EVOLUTIONS..... 15

7 ETAT DES REGLEMENTS FINANCIERS GREENALP-TE38..... 15

8 LISTE DES BIENS IMMEUBLES MIS A DISPOSITION PAR L'AUTORITE CONCEDANTE..... 15

9 EVOLUTION DE L'ORGANISATION LIEE A L'ACTIVITE GAZ..... 15

10 DONNEES COMPTABLES 16

Respect des principes généraux

Le développement des réseaux et la distribution de gaz combustible sur le territoire des communes, dont la liste figure ci-dessous, ont été effectués dans le plus strict respect de la concession accordée à GreenAlp par avenant N°7 du 28/12/2018 au contrat initial.

Le présent compte rendu annuel obéit aux principes explicités en article 40 (pages 42-43) du cahier des charges de délégation de service public de la distribution de gaz combustible.

Les données présentées, ci-après, correspondent à des longueurs ou à des dépenses effectivement constatées sur l'année 2025.

Cette concession concerne les communes de :

- Saint-Vérand
- Saint-Sauveur
- Chatte
- La Sône
- Saint-Hilaire-du-Rosier
- Saint-Lattier.

1 RAPPORT DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES RESEAUX 2025

1.1 Communication et information

Pour assurer le développement des réseaux et la promotion du gaz, GreenAlp mène des actions de promotion auprès des collectivités, des industriels et des particuliers.

En 2025, GreenAlp a continué à rencontrer les élus des communes et communautés d'agglomération lors du Congrès des Maires de l'Isère. L'ensemble des communes des territoires concédés a reçu une invitation afin d'échanger autour des énergies et du développement des réseaux de gaz. Ainsi, les élus des communes de Sermérieu, Izeaux, Vourey, Chatte, St Sauveur ont rencontré leur interlocuteur dédié.

Desserte des communes :
Aucun îlot n'a pu être réalisé sur les communes de Saint-Lattier et Saint-Hilaire-du-Rosier, faute d'un nombre suffisant d'habitants intéressés.

1.2 Installations techniques

- Canalisations en mètres linéaires (ml)

Pas d'extension de réseau réalisé en 2025.
Les réseaux réalisés à ce jour sont les suivants :

Commune	Nb de ml en gaz à fin 2024	Nb de ml posé en 2025	Total 2025 en ml
Chatte	6 126	0	6 126
La Sône	728	0	728
Saint-Sauveur	605	0	605
Saint-Vérand	522	0	522
Total	**7 981**	0	**7 981**

- **Branchements :**

Le nombre de branchements par commune est le suivant :

Commune	Nombre de branchements 2024	Nombre de branchements 2025
Chatte	119	119
La Sône	18	18
Saint-Sauveur	18	18
Saint-Vérand	18	18
Total	173	173

1.3 Développement commercial

Les données ci-dessous, concernent les réseaux mis en gaz avant le 31/12/2025. Les branchements effectués sur les réseaux encore en travaux à cette date ne sont pas comptabilisés en 2025.
L'ensemble des clients est alimenté en gaz propane.

	2024	2025
Nombre de contrats possibles	236	236
Contrats de fourniture	118	112
Contrats mis en service	0	0

La déclinaison par tarif est la suivante :

Tarifs	Nombre de contrats en service au 31/12	Nombre de contrats en service au 31/12	Consommations en kWh	Consommations en kWh	Evolution
Année	2024	2025	2024	2025	
Pp0	5	5	1 437	7 496	
Pp1	83	80	609 519	601 329	-1%
Pp2i	22	21	767 804	801 034	+4%
Pp2s	1	1	161 116	183 719	+14%
Pp2s plus	7	5	1 436 517	1 337 894	-7%
Total	**118**	**112**	**2 976 394**	**2 931 473**	**-1,5%**

L'année 2025 avec 1 492 DJU est comparable à l'année 2024.

Le degré jour (DJ) est l'écart positif entre la température de référence 16°C et la température moyenne d'une journée. Par exemple, une journée avec une température moyenne de 10°C le DJ est donc de 16°C -10°C = 6.

Les degrés jours unifiés (DJU) sont la somme des DJ journaliers sur une année.

2 QUALITÉ

2.1 Services rendus à la clientèle

Calcul des besoins énergétiques de chaque consommateur : afin que les personnes intéressées par le gaz en réseau disposent de tous les éléments de choix leur permettant d'opter pour la solution énergétique correspondant le mieux à leurs besoins, un conseil personnalisé et gratuit est proposé par GreenAlp.

Promotion des économies d'énergie et des matériels performants : à l'occasion des rendez-vous effectués, GreenAlp informe les personnes rencontrées sur l'intérêt de réaliser des économies d'énergie, explique les gestes ou les matériels à mettre en œuvre pour les atteindre. En outre GreenAlp accompagne ceux qui le souhaitent dans la mise en œuvre des matériels performants par le biais de primes ou de prêts à taux maîtrisés.

Mise en place d'un réseau d'installateurs : afin que les installations de chaudières se déroulent dans les meilleures conditions, GreenAlp a mis en place l'animation de partenaires installateurs.

2.2 Relève des compteurs

La relève des compteurs a lieu deux fois par an pour les clients particuliers et professionnels et une fois par mois pour les clients grands comptes,
Le taux de relève pour 2025 est de 100 %.

2.3 Accessibilité du numéro d'urgence gaz

Conformément à l'arrêté du 24 juin 2009 approuvant les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution, GreenAlp suit et publie depuis le deuxième semestre 2009 le taux d'accessibilité au numéro d'urgence gaz unique pour l'ensemble de ses concessions. Le taux moyen a été de 97,75% sur l'année 2025. On en trouvera la décomposition ci-dessous :

Période	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Taux	99 %	98 %	96 %	98 %

2.4 Intervention de dépannage et d'urgence gaz

L'organisation de l'exploitation a été établie conformément aux dispositions réglementaires. Les interventions de mise en sécurité gaz sont assurées par les techniciens de l'agence locale de St Marcellin.

Le SDIS 38 et GreenAlp sont liés par une convention décrivant les rôles et responsabilité de chacune des entités au moment de l'alerte et lors de la phase d'intervention :

- Lors d'interventions communes en cas d'incident ou d'accident ayant pour origine le gaz distribué ou susceptible de concerner les ouvrages de distribution de gaz exploités par GreenAlp.
- Lors de demande de concours des salariés de GreenAlp par les sapeurs-pompiers.

Cette convention, suivie annuellement, précise aussi les modalités de formation et/ou d'information de chacune des parties et les possibilités de partage de retour d'expérience.
On trouve notamment dans cette convention les éléments permettant de déclencher et de gérer une Procédure Gaz Renforcée.

Sur l'année 2025 nous avons réalisé les **7 interventions** suivantes **:**

Commune	Problème de régulateur	Odeur de gaz	Manque de gaz	Fuite de gaz non distribué par GreenAlp	Fuite de gaz GreenAlp sur installation client	**Total**
Chatte	2	1		1		**4**
Saint-Sauveur			2		1	**3**

Conformément à l'arrêté du 13 Juillet 2000 modifié, GreenAlp respecte sur le périmètre de ses concessions en Isère l'obligation réglementaire minimum de 96% d'interventions en moins d'une heure et réalise 98,8% cette année.

Le délai d'intervention est le délai s'écoulant entre l'heure de réception de l'appel (pour une intervention de sécurité gaz) et l'arrivée sur place de l'agent d'intervention d'urgence.

En 2025, sur l'ensemble de ses concessions iséroises seules 6 interventions dépassent ce délai sur un total d'interventions de 519.

3 ETAT DES DEPENSES

3.1 Dépenses de premier établissement

Aucune dépense d'investissement n'a été engagée sur cette concession en 2025.

3.2 Frais de développement de réseau

Les frais de développement de réseau correspondent aux frais de recherche de points de livraison, de communication, de pilotage de projets, etc. Ces frais sont mutualisés pour l'ensemble des concessions et ventilés au prorata des communes concernées. En 2025, le coût total des frais de développement s'élève à 26 755 €.

Pour les communes de la présente concession, le coût est de 3 621 € pour l'année 2025.

4 INVENTAIRE PHYSIQUE ET FINANCIER DES OUVRAGES CONCEDES

4.1 Les canalisations

Les canalisations de réseau de distribution posées à ce jour sont principalement en polyéthylène (PE) et correspondent à des canalisations Moyenne Pression MPB. La pression de service du propane est de 1,5 bar. Les canalisations sont amorties sur une durée de 40 ans. La valeur des réseaux réalisés ou en travaux en 2025 est la suivante (en €HT) :

Canalisations	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand
Valeur	675 709,48	104 174,88	64 269,41	65 147,70
Amortissement	253 222,43	43 499,56	23 511,80	11 598,68
VNC	422 487,05	60 675,32	40 757,61	53 549,02
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00

4.2 Les vannes réseaux

Les vannes réseaux sont amorties sur 40 ans (valeurs en €HT) :

Vannes réseaux	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand
Valeur	22 407,48	1 200,00	2 400,00	564,86
Amortissement	9 140,50	507,80	932,88	103,33
VNC	13 266,98	692,20	1 467,12	461,53
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00

4.3 Les branchements

Ils correspondent à la partie terminale du réseau située entre la canalisation principale et le comptage. Le branchement est amorti sur une durée de 40 ans (valeurs en €HT) :

Branchements / Equipt Détente Client	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand
Valeur	162 104,34	4 428,80	25 683,82	48 706,88
Amortissement	51 965,74	1 881,92	8 351,46	8 774,44
VNC	110 138,60	2 546,88	17 332,36	39 932,44
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00

4.4 Conduites montantes et dérivations individuelles (valeurs en €HT)

Les conduites montantes et les dérivations sont amorties sur 40 ans (valeurs en €HT) :

Colonnes montantes et dérivations individuelles	Chatte
Valeur	5 048,92
Amortissement	1 351,99
VNC	3 696,93
En cours au 31/12/2025	0,00

4.5 Les compteurs

Les compteurs « domestiques » :

Commune	Total
Chatte	58
La Sône	7
Saint-Sauveur	18
Saint-Vérand	20

LES COMPTEURS « INDUSTRIELS » :

Commune	Total
Chatte	20
La Sône	2
Saint-Sauveur	4
Saint-Vérand	3

Les compteurs sont amortis sur une durée de 20 ans (valeurs en €HT) :

Compteurs	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand
Valeur	14 505,38	1 591,08	3 142,37	1 645,97
Amortissement	6 506,02	818,53	1 566,35	439,22
VNC	7 999,36	772,55	1 576,02	1 206,75
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00

4.6 Génie Civil Postes de gaz propane :

Le génie civil est amorti sur 40 ans (valeurs en €HT) :

Génie Civil Poste Gaz Propane	Chatte	La Sône	Saint Sauveur	Saint-Vérand
Valeur	11 841,45	0,00	0,00	0,00
Amortissement	6 013,18	0,00	0,00	0,00
VNC	5 828,27	0,00	0,00	0,00
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00

4.7 Zones de stockage

Caractéristiques des zones de stockage :

Commune	Nom de l'îlot	Section/Parcelle	Capacité	Déclaration / Autorisation
Chatte	ZA La Gloriette	C 1096	5,9 t	Sans
	Cimetière	B 757	1 x 12,5 t	Déclaration
	Les Gameux	-	1 x 12,5 t	Déclaration
La Sône	Le Serre	B 56	2 x 3,2 t	Déclaration
Saint-Sauveur	Les Combeaux	B 1190	2 x 1,75 t	Sans
Saint-Sauveur	La Bane	B 2038	2 x 1,75 t	Sans
Saint-Sauveur	ZA Maladiére		1,75 t	Sans
Saint -Vérand	Le village	AB 321	2 x 3,2 t	Déclaration

La zone de stockage est amortie sur 10 ans (valeurs en €HT) :

Zone de stockage	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand (*)
Valeur	7 989,77	7 893,38	1 118,47	0,00
Amortissement	7 433,52	7 893,38	1 118,47	
VNC	556,25	0,00	0,00	
En cours au 31/12/2025	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Pour Saint-Vérand, l'ensemble des investissements a été pris en charge par le propanier et la Mairie.

5 OPERATIONS DE DECLASSEMENT EFFECTUEES SUR LE RESEAU CONCEDE

Aucune opération de déclassement n'a été effectuée en 2025.

6 EVOLUTIONS

Les réseaux sont développés en cohérence avec le planning de desserte prévu dans le contrat de concession et avec les contraintes technico-économiques rencontrées lors de l'établissement. GreenAlp étudie toute opportunité d'évolution des réseaux (extension ou bascule propane – gaz naturel). Rien de significatif n'a été noté en 2025.

7 ETAT DES REGLEMENTS FINANCIERS GREENALP-TE38

Le règlement de GreenAlp au TE38 versé en 2025 au titre de l'exercice 2024 s'est monté pour la présente concession à 5 245,53 €.

8 LISTE DES BIENS IMMEUBLES MIS A DISPOSITION PAR L'AUTORITE CONCEDANTE

Sans objet.

9 EVOLUTION DE L'ORGANISATION LIEE A L'ACTIVITE GAZ

Sans objet.

10 DONNEES COMPTABLES

Le compte d'exploitation à la maille de la présente concession est le suivant. Ces comptes n'incluent pas les charges indirectes relatives à la gestion de la concession.

Valeur en €HT	2024	2025	Evolution
Recettes propane / usagers Pp0	121,59	310,41	+156%
Recettes propane / usagers Pp1	67 314,69	86 677,93	+29%
Recettes propane / usagers Pp2i	100 907,88	91 995,56	-9%
Recettes propane / usagers Pp2S	17 740,48	22 898,03	+29%
Recettes propane / usagers Pp2S plus	57 219,21	114 895,85	+101%
Recettes induites par l'énergie en compteur	*53 265,43*	-58 196,46	
Total recettes énergie	**296 569,28**	**258 581,32**	**-13%**
Recettes sur ventes de prestations	2 804,28	2 616,61	
Participations Tiers	0,00	0,00	
Productions Immobilisées	0,00	0,00	
Transferts de charges	0,00	0,00	
Recettes connexes	**2 804,28**	**2 616,61**	
Recettes exceptionnelles	**0,00**	**0,00**	
Total Produits	**299 374,03**	**261 197,93**	
Charges d'exploitations			
Achat de Gaz Propane	198 075,75	204 846,52	
Variations de stocks	7 501,00	-3 927,52	
Acheminement du GRD amont	0,00	0,00	
Coûts des travaux des tiers	0,00	0,00	
Coût d'exploitation	34 879,19	45 082,11	
Frais de développement du réseau	3 960,53	3 621,78	
Dotations aux amortissements des biens concédés	29 420,25	29 440,40	
Dotations aux amortissements des biens propres	76,50	76,50	
Impôts et taxes	1 455,59	1 026,65	
Frais financier	6 275,45	4 645,48	
Total charges d'exploitation et financières	281 644,26	284 811,91	
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	
Total charges	281 644,26	284 811,91	
Résultat avant IS	17 729,77	-23 613,98	
IS	4 432,44	-5 903,49	
Résultat net d'IS	13 297,33	-17 710,48	

Droits du concédant (€ HT) :

	Saint-Vérand
Valeur	34 269,24
Amortissement	5 053,53
VNC	29 215,71